



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



Photo : Pierre Vernay

Rapport d'activité 2020

Perspectives 2021

Organismes gestionnaires :



**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25

reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :





Fiche d'identité Informations générales

L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes.

Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE Adresse : 3 rue de la Lionne 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	Adresse : 44 rue du puits Charles - 58400 La Charité-sur-Loire Tél : 03.86.60.78.25 Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr
Personnes ressources	Nicolas POINTECOUTEAU, Conservateur (Cen Bourgogne) Benoit FRITSCH Garde technicien-animateur (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	• une Zone Spéciale de Conservation désignée au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » (FR2600965 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 15 475 ha) • une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive « Oiseaux » (FR2610004 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 14 086 ha)
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER).

SOMMAIRE

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif	5
CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif	5
IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	8
IP 1.2.1 Élaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves	10
IP 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada	10
OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées	11
CS 2.0.1 Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses et des prairies de la RN	11
CS 2.0.2 Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies	16
IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette	18
CS 2.1.2 Suivi annuel technique de la dynamique du Solidage glabre sur le site des Saulières.	19
IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés	20
IP 2.1.5 Restauration mécanique ou pastorale de surfaces de pelouses et prairies	21
OLT4 Maintenir la diversité des annexes hydrauliques et des conditions d'accueil des habitats et des espèces inféodées	22
CS 4.0.1 Suivi quinquennal floristique des annexes hydrauliques	22
CS 4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes	24
IP 4.1.3 Contrôle et gestion de la colonisation de la Jussie et de la Tortue de Floride	25
OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle	26
CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation	26
PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale	33
PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers	34
CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte	36
MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports	37
MS 5.2.9 Edition d'un document de communication du Plan de gestion.....	39
CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation.....	40
MS 5.3.4 Proposition de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN	41
SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	42
MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	43
IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers	45
CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès	47
MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias	48
OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle	49
MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	49
MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire... ..	49
MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la RN	50
MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	51
MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations	53
MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière.....	53
ANNEXES	54
Annexe 1 : calendriers de pâturage réalisé en 2020	55
Annexe 2 : comptes rendus des réunions de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante »	56

Annexe 4 : quelques articles de presse 2020	59
Annexe 5 : accueil et pédagogie 2020	64

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif

CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif

Descriptif de la mesure :

Volet 1 : Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sterne naine et de Sterne pierregarin (renseigne l'évolution décennale de la population nicheuse des espèces du lit vif).

Volet 2 : dénombrements des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (renseigne l'évolution de l'effet refuge de la réserve naturelle).

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Les ornithologues amateurs locaux ont participé activement à ces deux suivis aux côtés de l'équipe RNVL.

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sternes naine et pierregarin.

Au 22 mai, deux couples de Sterne pierregarin ont confirmé leur nidification sur les bancs de sable à l'aval immédiat du pont de Loire entre Pouilly-sur-Loire (58) et Couargues (18). L'espèce Sterne naine quant à elle, connaît sa 2ème année « sans ».

Malgré la pose immédiate ce même jour des panneaux d'interdiction temporaire d'accès à cette zone de nidification et la surveillance effectuée (action SP 5.3.5), le constat au 28 mai du non-respect de cette interdiction et d'une possible prédation naturelle auront causé l'échec de la nidification de ces deux couples.

La montée d'eau printanière de la mi-juin recouvrant l'ensemble des bancs de sables et graviers, conjuguée à l'avancement dans la période de reproduction n'auront sans doute pas « motivés » les sternes à se réinstaller pour tenter une ponte de remplacement.

2020 est la 7^{ème} année consécutive où les Sternes pierregarin et naine ont connu des échecs successifs de nidification dus aux événements hydriques (crue tardive et étiage précoce) et/ou aux dérangements humains et/ou la prédation d'origine naturelle et domestique.

Elle accentue le non renouvellement suffisant des effectifs sur la RNVL nécessaire au maintien d'une population nicheuse viable d'une année sur l'autre. Voir bilan d'activité 2018-2019 pour cette même action détail paragraphe « discussion ».

Malgré cet état de fait, la réserve naturelle garde une capacité d'accueil élevée pour les Sterne et de potentielles ressources alimentaires importantes. il convient de poursuivre le suivi, de renforcer la surveillance dès lors qu'une colonie s'installe afin d'optimiser une « production » locale de jeunes et relancer une dynamique positive de la population nicheuse de la réserve naturelle.

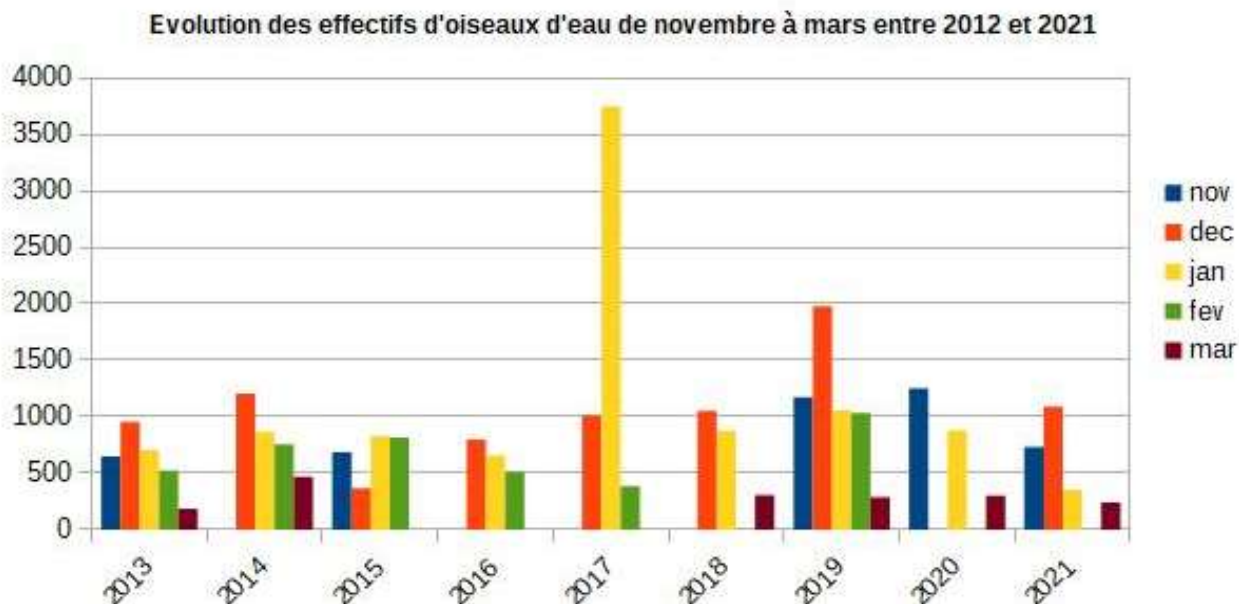


PERSPECTIVES : suivi à reconduire en 2021.

CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif
Volet 2 : dénombrement des oiseaux hivernant du lit vif

Les oiseaux d'eau hivernants :

Entre les mois de novembre 2020 et mars 2021, **241 à 1092 individus de 11 à 15 espèces d'oiseaux d'eau différentes** ont été dénombrés mensuellement. La clémence de cet automne hiver n'a pas favorisé des arrivées massives d'oiseaux poussées par le froid. A cela s'ajoute des niveaux d'eau élevé de la Loire en janvier et février qui diminuent par l'enneigement total et la force du courant la capacité d'accueil pour les oiseaux d'eau hivernant.



Ces effectifs restent cependant significatifs et témoignent à nouveau l'importance de la réserve naturelle pour la quiétude des oiseaux d'eau hivernants présents durant cette période. Pour confirmer cet aspect, l'analyse des comptages effectués sur une unité fonctionnelle qui comprends les 18,5 kms de chenal principal en réserve naturelle et 5,5 km hors réserve naturelle (à son aval immédiat) relève que la moyenne des densités sur cinq mois d'individus d'oiseaux hivernants au kilomètre linéaire est 4,6 à 15,7 fois plus importante dans la réserve naturelle qu'en dehors.

Grues cendrées :

Durant l'automne-hiver 2019-2020, une forte fréquentation a également été constatée. Mille à 7000 individus ont régulièrement utilisé les bancs de sable comme sites de dortoirs.

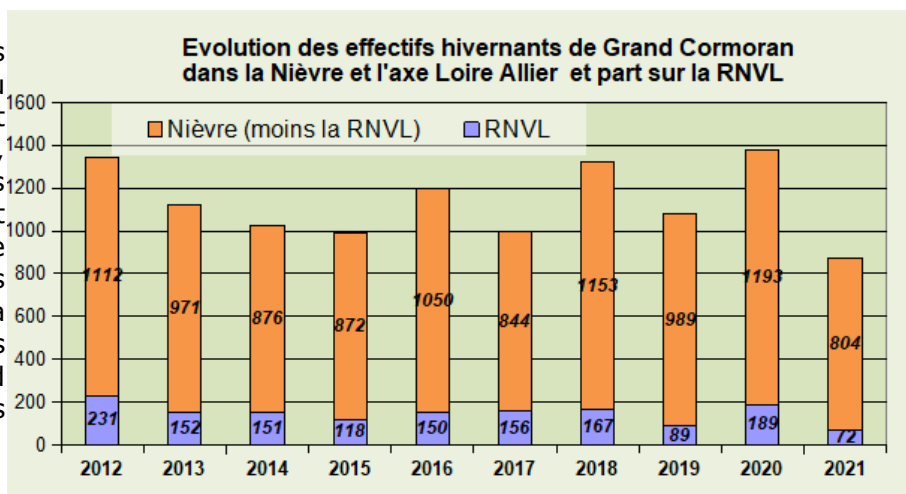
La réserve naturelle et ses alentours connaissent depuis l'automne 2018-2019, des affluences importantes de ± 1000 à ± 7000 grues entre novembre et février. Elles utilisent régulièrement les bancs de sables de la réserve naturelle comme site de dortoir. Au comptage national simultané du 16 janvier 2021, ce sont près de **4700 individus** qui ont été recensés sur la RNVL soit près des 22 % de l'effectif dénombré en centre France (Allier-Nièvre-Indre et Cher).



Des effectifs élevés à mettre en relation avec la disponibilité de la ressource alimentaire (chaumes de cultures) quasiment disponible tout l'hiver et une relative rigueur météorologique de l'hiver qui n'a pas incité les grues cendrées à poursuivre leur migration hivernale jusqu'au sud-ouest de l'Europe comme elles le font habituellement.

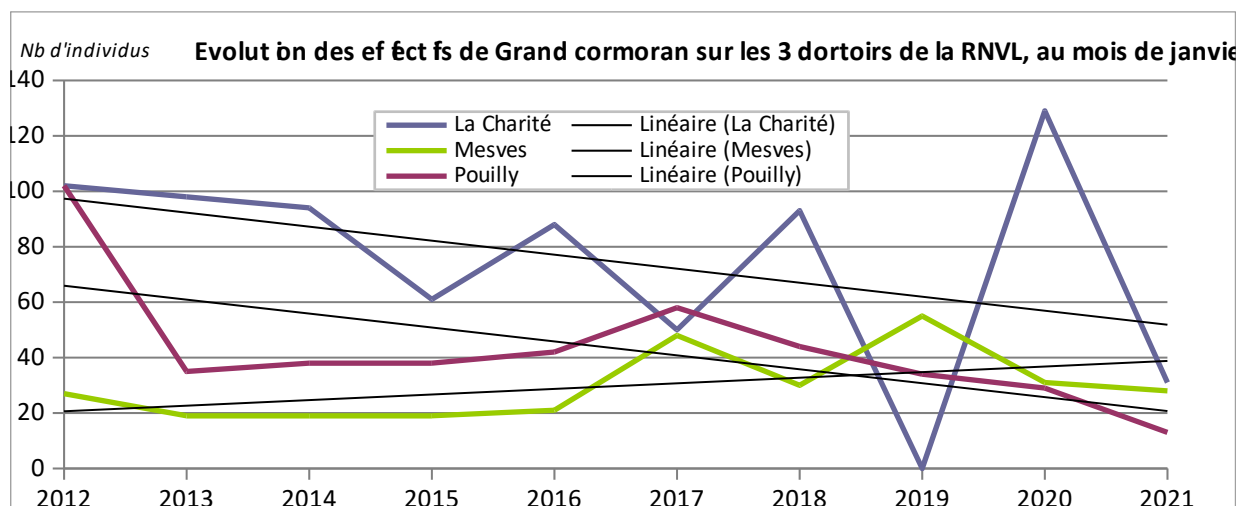
Le Grand cormoran :

Les comptages sur les dortoirs de cormorans ont lieu de novembre à février. Ils sont réalisés de manière simultanée, au crépuscule, sur tous les dortoirs. Le mois de janvier est le mois de référence pour le suivi de l'évolution. Ces données sont transmises à la LPO Nièvre qui coordonne les recensements du Grand Cormoran dans la Nièvre et les transmet au niveau national.



Globalement, les effectifs de l'automne 2020-hiver 2021 s'inscrivent dans la continuité d'une relative stabilité de effectifs depuis maintenant dix ans.

Sur la réserve naturelle, les sites de dortoir de La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire, confirment également cette relative stabilité depuis 2013, avec une tendance à la baisse pour les deux premiers et très légèrement à la hausse pour celui de Mesves.



Sur ces cinq dernières années, comparés aux effectifs dorts de l'intérieur du département nivernais et de l'axe Loire-Allier occupés en janvier, ceux présents sur trois dorts la réserve naturelle hébergent environ 10 à 15% des effectifs départementaux.

PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2021.

IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale

Descriptif de la mesure : dans le cadre du Plan Interrégional Loire Grandeur nature, des travaux d'entretien et de restauration du lit de la Loire sont définis et programmés par la DREAL Centre Val de Loire. Réalisés par la DDT 58 Subdivision Gestion de la Loire, gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF), ils visent à freiner la fixation du sable par la végétation ligneuse afin de maintenir la capacité d'écoulement des chenaux secondaires et de minimiser les risques d'inondation. Ces travaux contribuent également au maintien et reconstitution de milieux de grèves, pelouses et prairies ligériennes. Certains de ces travaux se localisent dans la réserve naturelle et sont inscrit dans son plan de gestion.

Actions réalisées en 2020 et résultats : Pour ce type de travaux de dévégétalisation, l'équipe de gestion de la réserve naturelle au côté de la DDT 58 suit la réalisation technique de ces travaux et donne, lors des phases de définition et d'exécution des travaux, des préconisations au regard des enjeux de conservation de la faune et de la flore du secteur concerné.

Sept sites sont concernés dans la RNVL. Tous les travaux de restauration et d'entretien ayant été conduits, à partir de 2020, ces sites ne connaîtront plus que des travaux légers d'entretien si nécessaire.

Ces travaux ont été conduits à l'automne 2020 par la DDT respectivement sur cinq de ces sept sites. A la demande du gestionnaire de la RN, pour contenir la repousse et les rejets ligneux, les linéaires de chenaux enherbés n'ont pas été hersés ou scarifiés mais broyés, ce qui a l'avantage de ne pas favoriser les espèces floristique des sols remaniés souvent envahissantes (renouée du japon, ambroisie...)

De l'amont vers l'aval :

- Chenaux secondaires et tertiaires de Passy (La Chapelle-Montlinard) : broyage des chenaux tertiaires et scarification localisée sur le débouché aval pour sortir les racines résiduelles, ameublir le sable pour sa remobilisation par une prochaine crue.

- Chenal secondaire de La Pointe (Mesves-sur-Loire) : pour affiner des travaux lourds de restauration qu'à connu ce chenal en 2019, un hersage aura été nécessaire pour mettre jour des racines de peupliers arrachés l'an dernier et éviter leur reprise.

- Chenaux secondaires de Vauvrette (Herry) : pas d'intervention nécessaire en 2020 sur ce site qui a été restauré en 2015 et entretenu annuellement jusqu'en 2019.

- Chenal de l'île du Bas (Mesves-sur-Loire) : arrachage localisé de repousses de peuplier au débouché aval de ce grand chenal restauré en 2016-17 et pâturé depuis.

- Grève au droit du lieu-dit les Butteaux (Herry) : une pelle mécanique équipée d'un godet à procédé à l'arrachage de repousses ligneuses et la scarification localisé hors des zones herbacée

- Chenal secondaire de l'île aux corbeaux (Pouilly-sur-Loire) : suite aux importants travaux de restauration entrepris en 2019 sur ce chenal assez court, l'action érosive de la crue de juin (supérieur à 850 m³/s) aura pleinement joué son rôle et remobilisé les alluvions remaniées lors de ces travaux, optimisant ainsi la fonctionnalité hydraulique de ce chenal. Seuls auront été nécessaires quelques arrachages ponctuels de racines et repousses ligneuses.

- G

èves au droit de l'île de Malaga (Pouilly-sur-Loire) : aucune intervention

(Pouilly-sur-Loire) : aucune intervention Gestionnaires : DDT 58, DREAL Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

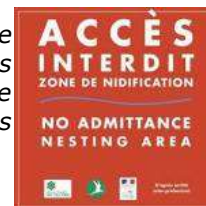


Arrachage localisé de repousses

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021 :

IP 1.2.1 Élaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves

Descriptif de la mesure : Prise d'un arrêté préfectoral afin d'interdire temporairement l'accès des personnes aux sites de nidification des oiseaux sur les périmètres de la réserve naturelle et des sites Natura 2000 Vallées de la Loire et de l'Allier entre Nièvre et Cher, dans le but d'assurer la réussite de la reproduction des oiseaux des grèves et plus particulièrement des Sternes naine et pierregarin.



Actions réalisées en 2020 et résultats :

La mise en œuvre de ce dispositif (*consultation des acteurs concernés, avis des services de l'État et signature de l'arrêté*) ne s'est pas faite, suite au constat trop rapproché de la confirmation et de l'échec de la nidification des couples de sternes pierregarin de la zone du pont de Loire entre pouilly sur Loire et Couargues (Cf. fiche action CS 1.0.12).

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

IP 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada

Descriptif de la mesure : Éléments de contexte : espèce exotique envahissante, la reproduction de la Bernache du Canada dans la réserve naturelle est prouvée depuis 2012. Compte tenu de son comportement extrêmement territorial et sa biologie de la reproduction (installation de son nid sur des îlots semi végétalisés du lit vif, rassemblement des nichées en nurseries et instinct très marqué de défense), elle constitue localement une menace pour le bon déroulement de la nidification des oiseaux nicheurs des grèves.

Volet 1 : Recensement des couples nicheurs,

Volet 2 : Limitation des effectifs par stérilisation des œufs et tir silencieux

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs

La population nicheuse est en hausse avec cinq couples contre trois ces dernières années. Trois se localisent sur la partie centrale de la réserve naturelle (secteur historique de la présence de cette espèce) et deux autres couples, un à chaque extrémité nord et sud. Ils ont produit respectivement deux, deux, deux, cinq et cinq poussins. A ceux là se rajoutent, deux autres couples cantonnés mais qui ne se sont pas reproduits.

Volet 2 : limitation de la population nicheuse

A l'inverse des deux années passées (Cf. rapport d'activité 2018-2019), aucune opération de régulation n'a pu être conduite en 2020. Compte tenu de la dynamique d'expansion de cette espèce, une action en 2021 sera nécessaire pour contenir les effectifs.



Partenaires : DDT, OFB

PERSPECTIVES : à reconduire en 2021.

OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées

CS 2.0.1 Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses et des prairies de la RN

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à mesurer régulièrement l'état de conservation des milieux ouverts de la réserve naturelle (pelouses et prairies ligériennes) qui font l'objet de mesures de gestion mécaniques et pastorales. Cette évaluation se place dans un contexte similaire à l'échelle du site Natura 2000 où toutes les pelouses ligériennes qui ont été ciblées suivent le même protocole de mesures. L'évaluation de l'état de conservation se fait par le biais de relevés floristiques, sur la base de sept indicateurs.

Ce suivi a déjà été réalisé en 2014. Une nouvelle campagne de mesures était donc nécessaire pour pouvoir réactualiser les données et permettre ainsi une comparaison, sur les pelouses et aussi sur les prairies. Un point particulier d'évaluation a été aussi ajouté par rapport au site de Mesves/Loire pour mesurer l'effet du pâturage sur la flore.

Actions réalisées en 2020 et résultats:

1. Le volet principal de ce suivi était de mesurer l'état de conservation de huit entités de pelouses avec un protocole préétabli :

Les relevés de l'année 2019 effectués sur les pelouses ont été analysés en début d'année 2020. L'évaluation sur les huit entités au sein de la réserve naturelle s'intègre dans une évaluation globale de 21 sites de pelouses du site Natura2000 Loire-Allier. L'évaluation se fait sur la base de 8 indicateurs.

Les résultats sont les suivants, présentés par entité (les notes de chaque critère sont retranchées à une note maximale de 100).

Entité pelouse [commune(s)]	Année	Évolution surface Pelouse (2014 / 2019)	Recouvrem ^{nt} noyaux arbustifs	Recouvrem ^{nt} colonisation arbustive	Morcellement	Recouvrem ^{nt} espèces rudérales	Recouvrem ^{nt} groupement prairiaux	Présence espèces exotiques envahissantes	Atteintes au niveau de l'entité de pelouse	Note finale / 100
Ile du Pont de la Batte [La Chapelle-Montlinard]	2014		0	0	-2	-5	-10	-5	0	78
	2019	-	0	0	-2	-5	-10	0	0	83
Le Renfermé [Mesves-sur-Loire]	2014		0	0	0	-5	-5	-5	-5	80
	2019	+	0	0	0	-5	0	-5	0	90
Les Mardelles [Herry]	2014		0	0	0	0	-5	-5	-5	85
	2019	+	0	0	0	-5	-5	0	0	90
Les Barreaux [Herry]	2014		0	0	0	-5	-5	-5	-5	80
	2019	--	0	0	-2	-5	-20	0	0	73
Ile du Bas [Mesves-sur-Loire]	2014		0	0	0	-5	0	0	0	95
	2019	--	0	0	0	-10	-20	0	0	70
Chenal Ile du Bas [Pouilly-sur-Loire]	2014		0	0	0	-5	-5	0	0	90
	2019	+	0	0	0	-10	-10	-5	0	75
Les Butteaux [Herry]	2014		0	0	0	-10	-5	-5	-5	75
	2019	--	0	0	-2	-20	-5	-5	-10	58
La Martinaterie [Couargues]	2014		0	0	0	0	-5	-5	-5	85
	2019	++	0	0	-2	-20	-5	0	-2,5	70,5

Ces résultats quantitatifs et les observations de terrain sur chaque entité s'accompagnent des conclusions suivantes :

Ile du Pont de la Batte (La Chapelle-Montlinard) :

Le site possède un excellent potentiel d'expression de **pelouse à Fétuque à longue feuilles** qui plus est de manière typique d'un point de vue phytosociologique, mais qui est ici **sous-exprimé** car court-circuité par le travail des sangliers qui favorise plutôt les espèces rudérales, les espèces annuelles du *Thero-airion* / *Sileno-conicae* et des pelouses à orpins plus pionnières. La présence arbustive est notable mais pas encore problématique. La pelouse de

l'île du Pont de la Batte n'est pas bien stabilisée d'un point de vue dynamique et se partage entre plusieurs formations, du fait essentiellement de l'impact des sangliers. Leur présence ne remet pas en cause la nature de la pelouse, mais plutôt sa composition. La présence du Mahonia est à surveiller de près, mais un chantier d'arrachage (type chantier nature réalisé par les archers sur la RNVL) serait opportun et peut-être salvateur dans l'état actuel de colonisation encore maîtrisable. Cette pelouse abrite une petite population de *Koeleria macrantha* qu'il faut maintenir.

La note globale est meilleure qu'en 2014. Il convient de poursuivre la gestion de cette entité qui est remarquable.

Le Renfermé (Mesves/Loire) :

Cette entité de pelouse ne peut pas être rangée dans la catégorie des pelouses à Fétuque ou à Corynéphore, elle est essentiellement caractérisée par une végétation de grève supérieure mélangée à des espèces de friche herbacée sèche et rudérales. Sa dynamique semble stable et peu enclin à l'embroussaillage. Son état de conservation est donc favorable dans la partie sud, si l'on met de côté sa composition floristique perturbée. La partie nord est en revanche en train de se refermer, colonisée par une peupleraie sèche.

En cas de repos du site, une évolution vers la pelouse à Corynéphore (ou même Fétuque à longues feuilles) semble peu probable, sinon sans quoi des éléments seraient déjà visibles sur le site (sauf si la Loire venait à déposer une large étendue de sable vierge, ce qui est peu probable vu le merlon et le rideau d'arbres présents en bordure de chenal qui font office de filtre).

Les Mardelles (Herry) :

Cette entité de pelouse est remarquablement stable dans sa physionomie et sa gestion par pâturage léger est bien équilibrée et suffisante. Cette pelouse se différencie un peu d'un point de vue spécifique de celle de l'île du Pont de la Batte, et son potentiel d'expression de pelouse à Fétuque à longues feuilles est à préciser. Il est en tous cas ici aussi altéré par l'action des sangliers qui maintiennent sur place une flore de grève supérieure, du au sol très sableux du site, qui transgresse l'ensemble de la flore du site.

Les Barreaux (Herry) :

La note globale de ce site s'est fortement dégradée des suites d'une évolution prairiale qui est quand même bien plus marquée sur la zone aval que celle amont. L'évolution semble inéluctable sur la zone nord, la pelouse a en fait migré vers l'aval de l'îlot, ce qui mériterait de redéfinir sur cette partie l'enveloppe d'échantillonnage. Sur la partie sud (sur l'atterrissement), la pelouse est relativement stable mais cette zone est en situation relictuelle, coincée entre une forêt sèche et une berge érodée active, son avenir est plus inquiétant en perte de surface sur les marges qu'en maintien de sa qualité floristique centrale.

Île du Bas et chenal de l'île du Bas (Mesves/Loire) :

Cette grande entité qui rassemble les trois transects est, à dire de l'observateur, sous-échantillonnée au vu de l'évolution de son contexte lié aux travaux, qui se traduit par un fort développement en surface de toutes les phases de milieu ouvert sableux (des hautes grèves sableuses aux prairies sèches). Les notes actuelles ne sont pas très représentatives au vu de l'augmentation de la surface. Elles nous renseignent toutefois assez bien sur l'impact négatif des travaux de la DDT (perturbation du sol) mais aussi leurs avantages (implantation des ligneux stoppée). L'entité voit ses notes chuter assez fortement, ce qui en confère un état de conservation dégradé mais qui est sans doute transitoire. Il devrait s'améliorer avec le repos du site et surtout une absence de hersage que la DDT doit intégrer dans le cahier des charges des travaux d'entretien. Cette entité présente à l'heure actuelle à l'échelle de la réserve naturelle et notamment suite aux travaux de réouverture faits par la DDT est une des plus belles portions de pelouses et de prairies en surface (16 ha!) et en diversité (juxtaposition de pelouse à Fétuque, de pelouse à Corynéphore, de végétation de grève supérieure, et dynamique positive de l'Armoise champêtre, espèce rarissime à l'échelle de la RNVL). Le potentiel d'expression de ce site est à l'heure actuelle court-circuité d'un point de vue qualitatif, et n'est donc pas optimal en termes de formations pelousaires typées, mais devrait prendre sa pleine puissance d'ici quelques années. L'entretien par pâturage doit être maintenu et peut être même renforcé au vu de l'évolution de la note des cortèges prairiaux.

Les Butteaux (Herry) :

Cette entité qui était en 2014 notée comme une des plus importantes du secteur, a subi une destruction directe du milieu pelousaire originel. Le site représentait un échantillon de pelouse à Corynéphore qui est aujourd'hui altéré, et l'évitement de la zone lors des travaux annuels au moins sur une largeur équivalente à celle du transect devrait permettre son rétablissement, le tout au milieu d'une vaste grève très perturbée par le hersage et donc richement pourvue en espèces rudérales.

La Martinaterie (Couargues) :

Cette entité est assez hétérogène de par le merlon de sable qui la sépare en deux (nord et sud) et qui lui confère deux dynamiques différentes et donc deux natures qui varient entre pelouse à Corynéphore très mature au nord et pelouse à genets au sud. L'état de conservation global est moyen et reste tributaire des travaux qui sont menés régulièrement sur la portion nord. La dégradation liée à la zone de feu impacte fortement la note et même si elle est très localisée, elle semble se résorber très difficilement. La note globale de 2019 s'en ressent.

- 2. Un volet complémentaire de ce suivi consistait aussi à analyser l'évolution de la flore sur le site de Mesves/Loire au niveau de 9 exclos de pâturage.** Ce site est un mélange intime de pelouse et de prairie ligérienne sableuse assez sèche. Le but est ici de comparer deux modes de gestion différents en dedans et en dehors des exclos : le pâturage (en dehors) et la fauche mécanique (en dedans). Cela se fait par le biais de 9 exclos grillagés disposés sur l'ensemble du site. Les points forts de l'analyse dans les exclos sont les suivants.



Pâturage ovin (gauche), exclos de pâturage (centre) et gestion mécanique de ces exclos (droite). BF-CENB

- Arrivée nouvelle du Chiendent pied-de-poule *Cynodon dactylon*, sans doute suite à la mise en pâturage du site. Cette espèce de graminée est connue pour affectionner particulièrement les zones xérophiles piétinées et tassées et elle est régionalement très fréquente sur le Val de Loire, mais se pose la question de savoir si elle fait partie de l'habitat de pelouse sèche ligérienne sableuse thermophile. Sa présence est à mettre en relation avec une pression pastorale peut-être trop forte aux alentours, même si elle est pourtant mesurée pour le site. Pour une espèce qui affectionne les lieux sablonneux arides, il est possible aussi qu'elle profite des années de sécheresses successives.

- Forte expression de certaines espèces rudérales, indicatrices de perturbations (mise en lumière, travail du sol...). Leur présence se relève en densité et/ou en diversité qui augmentent toutes les deux. Ceci est à mettre sur le compte de deux facteurs possibles :

- un facteur biotique à travers la gestion mécanique entreprise sur les exclos un peu trop agressive. Ceci perturbe localement les exclos mais devrait s'estomper avec le temps et une remise au repos.

- un facteur abiotique lié aux deux années de sécheresse et canicules successives qui ont carbonisé les parties aériennes des plantes et qui ont brûlé le sol, mettant ainsi en lumière des plages de substrat vierge perturbé sur lesquelles les rudérales peuvent s'exprimer. Ceci est plus inquiétant car l'évolution climatique prévue (et qu'il sera difficile de contrer) amènerait dans ce cas un changement sans doute profond dans la composition des formations végétales. D'autres observations similaires sur la Loire cette année rendent la seconde hypothèse plausible.

- Recul des espèces prairiales et baisse de l'expression des pelouses à Fétuque au profit de formations plus jeunes. C'est un des résultats majeur de ce suivi visibles sur l'ensemble des exclos. On assiste là à une réponse habituelle et donc attendue des travaux menés : le

rajeunissement du milieu, sans doute suite à un abaissement du niveau trophique. On constate un basculement progressif vers des formes plus pionnières de ces pelouses dans lesquelles on retrouve une plus forte expression des espèces de grève supérieure. Cette évolution pourrait peut-être ralentir et s'inverser si les exclos étaient mis au repos pendant quelques années

- Station de Genêt purgatif exceptionnellement stable. L'exclos concerné par cette espèce nous montre de manière assez remarquable la stabilité de la lentille de pelouse sableuse au sein de laquelle elle se situe. Cet habitat qui semble très typé renferme des pieds de *Cytisus oromediterraneus*, seule station connue sur la RNVL. Cette lentille est donc à surveiller de près, d'autant qu'elle est en situation d'érosion avec une falaise sableuse en bord de chenal principal.

- Maintien et renforcement d'une espèce à responsabilité pour la RNVL : Le Buplèvre de Gérald *Bupleurum gerardi*. Cette espèce de pelouse rarissime à l'échelle régionale est apparue en 2015 sur un des exclos. Depuis, son évolution est nettement positive au sein de l'exclos, donc on peut considérer que les travaux mécaniques entrepris lui sont favorables et confirment la tendance à l'écorchage et la remis en lumière du sol lors des travaux mécaniques. A noter, la découverte deux nouvelles très grosses stations (Cf. action suivante)

- Maintien timide de l'Armoise champêtre *Artemisia campestris* à l'intérieur de l'exclos où elle se situe. Cette autre espèce phare de la réserve naturelle est constituante d'un habitat à responsabilité pour la réserve naturelle. Il est donc important qu'il soit maintenu. Les investigations exhaustives réalisées en 2015 évaluaient 95 pieds sur la station nord (= secteur sud de l'île du bas), l'autre station sud (devant la zone de stationnement) n'ayant pas été estimée. Ces mesures devraient être renouvelées pour évaluer l'effet du pâturage sur la station.

- Très fort contraste floristique visuel de l'intérieur des exclos avec les espaces environnants. Les Vulpies (espèces de graminées basses) semblent en majorité responsable de ce contraste. Elles tapissent les portions pâturées tout autour des exclos et de manière assez générale sur le site et ne pénètrent quasi aucunement les exclos. Leur forte présence est donc à mettre sur le compte du pâturage. Se pose alors la question d'une évolution de ces pelouses vers une **forme pastorale**, qui dénaturerait la flore originelle du site mais qui resterait (ou pas) une forme comme un autre d'une expression "naturelle" (non spontanée) des pelouses sableuses ligériennes.

3. Une troisième et dernière action de ce suivi portait spécifiquement sur les prairies. Quatorze sites de prairies ont été parcourus cette année selon le protocole de la 11ème campagne en 2015. Les résultats sont bruts sont présentés si dessus

Prairie	Critère	% en espèces prairiales		% en espèces rudérales		Colonisation ligneuse		% de sol nu		espèces exotiques envahissantes		Note finale/100		note A/B/C	
		2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020
Prairie Lafarge (aval)		0	-10	0	0	-10	0	0	0	0	0	90	90	A	A
Prairie Lafarge (amont)		0	0	-20	-10	0	0	-20	0	-10	0	50	90	B	A
Quais de Pouilly		-10	-20	-20	-10	-10	0	-10	-20	-20	-10	30	40	C	C
Malaga		0	-20	0	0	-20	0	-20	0	0	0	60	80	B	A
Les Aubrets		-20	-20	-20	0	0	0	-10	-10	-10	-10	40	60	C	B
La Chaume		-10	-20	-20	0	-20	0	-20	0	-10	-10	20	70	C	B
Prairie de l'île du bas (2/3 Sud)		-10	-20	-20	0	-10	0	-20	0	-10	-10	30	70	C	B
Prairie de l'île du bas (1/3 Nord)		-20	-20	0	0	0	0	0	0	0	-10	80	70	A	A
Les saulières		-10	-10	-20	0	0	0	0	0	-20	-10	50	80	B	A
Vauvrette		-10	-20	-20	-10	-10	-10	-10	-10	-20	-10	30	40	C	C
La Pointe (champ de captage)		-20	-20	-10	-10	-20	0	0	-20	-10	-10	40	40	C	C
Prairie de la Pointe		-20	-20	-10	0	0	-10	-20	-10	-10	-10	40	50	C	B
Vallées (aval, + aval)		-20	-	0	-	0	-	0	-	0	-	80	-	A	-
Vallées (aval, + amont)		-10	-	0	-	0	-	-10	-	0	-	80	-	A	-
Ferme des barreaux (aval)		0	-20	0	0	0	0	-10	-10	-10	0	80	70	A	B
Ferme des barreaux (amont)		0	-10	-10	0	-10	-10	0	0	-20	-10	60	70	B	B

Leur analyse fine n'a pu être réalisée. Une rapide lecture montre des notes globale témoignant d'une évolution plutôt positive et stable des états de conservation des ces entités de prairies, ce qui en soit rassure sur les choix de gestion. Mais, il conviendrait de se pencher sur le détail de l'évolution des différents indicateurs et de leur interprétation dont certain comme le « pourcentage des espèces prairiales » montre de réelle disparité et tendance à la baisse par rapport à l'état 2017 pouvant témoigner d'une dégradation de la composition florale des peuplements.

Cette analyse multicritère devra être dans le détail réalisé au plus tard à l'occasion de la 3ème campagne de relevés et d'analyse de leur état de conservation en 2025.

PERSPECTIVES:

Suivi de l'état de conservation des pelouses ainsi que des prairies à reconduire en 2025 pour un troisième passage comparatif.

Suivi des exclos de pâturage à Mesves/Loire à reconduire par la même occasion.

CS 2.0.2 Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies

Descriptif de la mesure : parmi les espèces identifiées pour lesquelles la réserve naturelle a une responsabilité moyenne à forte pour leur conservation, trois espèces végétales et deux espèces d'insectes sont connues et inféodées aux pelouses et aux prairies ligériennes de la réserve naturelle. Leur présence sont des indicateurs de l'état conservation de ces milieux herbacés. Il s'agit tous les trois ans de confirmer et quantifier leur présence, et de préciser leur répartition.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Le Buplèvre de Gérard *Bupleurum gerardi* (plante) :

Espèce de pelouses pâturées ou non des terrasses alluviales sableuses de la Loire. Elle a été découverte en 2015, sur la commune de Mesves/Loire au sein d'un exclos de gestion où elle se maintient tous les ans (Cf. action précédente, paragraphe 2). Par contre, deux autres stations sur ce grand secteur de Mesves-sur-Loire ont été découverte cette année par M. Olivier BARDET (Conservatoire Botanique national délégation Bourgogne, à l'occasion d'un inventaire des mousses de la réserve naturelle. Nouvelles station à mettre sur le compte de l'action pastorale et de remise en lumière du sol, avec une banque de graines présente. Ceci est un résultat encourageant pour la gestion du site et renforce l'intérêt déjà important de ce secteur de complexe de pelouses et prairies ligériennes de Mesves/Loire.



Centauree tachetée *Centaurea maculosa* (plante) :

Cette espèce méridionale, de pelouse écorchée avait été contactée en 2015, 2017 et 2018 sur les bords de chemin et d'une zone de stationnement à Mesves-sur-Loire. En 2020, elle n'aura pas été observée. Une attention devra être portée à sa détection lors de la prochaine de 2024-25 si d'ici là elle n'était pas ré-observée.



Gagée des prés *Gagea pratensis* (Pers.) Dumort. (plante) :

Espèce de pelouses ou prairies semi-rudérales sur alluvions sableuses, elle est connue en Bourgogne sur deux stations : une à Decize et à Pouilly-sur-Loire sous les barrières de contours du stade de football. Sur les contours immédiats de cette improbable dernière station, les prairies voisines de la réserve naturelle à la faveur de la réouverture mécanique entre 2010 et 2014, suivi de la mise en place de la gestion pastorale ont vu apparaître depuis 2015, différentes petites stations éparées de cette gagée.

En 2020, une prospection conjointe avec le Conservatoire Botanique national délégation Bourgogne pour améliorer la connaissance régional de cette espèce vulnérable aura permis de détecter sa présence sur plus d'une dizaine de station totalisant plus d'une centaine de pied.



Oedipode soufré *Oedaleus decorus* (insecte orthoptère) :
 Dans la réserve naturelle, la seule station ou la reproduction de cet orthoptère est pour le moment connue se situe sur la commune de Mesves-sur-Loire à l'entrée de la réserve naturelle sur la pelouse écorchée à proximité du parking sud. *Il se reproduit également à l'aval immédiat de la RNVL, en rive gauche sur le site de la Gargaude à partir duquel cette espèce pourrait coloniser les franges de pelouses à corynéphore présente sur la RNVL au droit de la Martinaterie.* En 2020, sa présence est toujours localisée sur le site à Mesves-sur-Loire où elle est cependant peu abondante. Respectivement six et quinze individus (mâles et femelles) ont été comptabilisés respectivement en deux temps dans le courant de l'été. Il n'a pas été détecté sur le deuxième site.



Cuivré des marais *Lycaena dispar* (insecte lépidoptère) :
 Ce papillon rhopalocère est régulièrement réparti en Bourgogne Franche-Comté et commun en région Centre Val de Loire. Jusqu'en 2017, dans la réserve naturelle, il était connu et assez bien représenté sur la zone humide des Vallées à Couargues et sur la prairie humide des Saulières (Herry) où il était très peu abondant.

En 2020, il aurait complètement disparu du site des Saulières : un possible effet de la gestion mécanique des solidages et la gestion pastorale qui a modifiée la composition floristique désormais moins favorable à son maintien. Le site des Vallées n'a pas pu être prospecté.



PERSPECTIVES : récolte opportune d'observation à l'occasion d'autres missions de terrain, reconduite complète de ce suivi en 2024-25

IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette

Descriptif de la mesure :

Le Solidage glabre (photo ci-dessous) est une plante envahissante qui contribue à la diminution de la diversité biologique des écosystèmes qu'elle colonise, notamment les prairies ligériennes. Son élimination vise donc au maintien d'un bon état de conservation des prairies.

Contexte : de 2003 à 2006, un foyer-source localisé aux prairies dites des Saulières à Herry (photo ci-dessous) sur les terrains du CEN Centre-Val de Loire a fait l'objet d'expérimentation de mesures de lutte réduisant ainsi significativement son expansion.

Cette action est portée techniquement et financièrement par le CEN Centre-Val de Loire sur son budget propre.



Actions réalisées en 2020 et résultats:

Dans la continuité des travaux effectués jusqu'en 2006, une restauration de ces prairies a été engagée en 2012 par le biais d'un contrat Natura 2000

Depuis 2015, un broyage annuel avec export des broyats est réalisé en période de végétation avant la montée en graines pour éviter leur dispersion au sol et épuiser les rhizomes.

Cette période n'est pas habituelle pour des travaux d'entretien de milieux naturels eu égard à la période de reproduction de la faune et de la flore, mais l'objectif est ici ciblé sur le Solidage glabre qu'il faut faire régresser et disparaître.

Les treize hectares ont été fauchés le 27 juillet 2020.

Les effets de ces travaux mécaniques couplé à ceux du pâturage et possiblement aux sécheresses successives ces deux dernières années sont désormais réels et significatifs dans la lutte contre cette espèce comme en témoignent le résultats des suivis ci-après.

Prestataire : Entreprise Cirade Environnement (45)
Partenaire : Bernard GIRARD, berger-éleveur.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

CS 2.1.2 Suivi annuel technique de la dynamique du Solidage glabre sur le site des Saulières.

Descriptif de la mesure : le site des Saulières fait l'objet d'une gestion mécanique dans le but de supprimer le Solidage glabre, espèce invasive qui contribue à la diminution de la diversité biologique des écosystèmes qu'elle colonise. Un suivi est donc prévu par rapport à ces travaux pour en mesurer l'impact et l'efficacité. Avec le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle, il s'inscrit dans la continuité des suivis précédents de 2013/2014 en améliorant toutefois le niveau d'évaluation de la présence de l'espèce.

Cette action hors de la programmation financière propre à la réserve naturelle 2019 a été prise en charge par le CEN Centre - Val de Loire sur un budget propre.

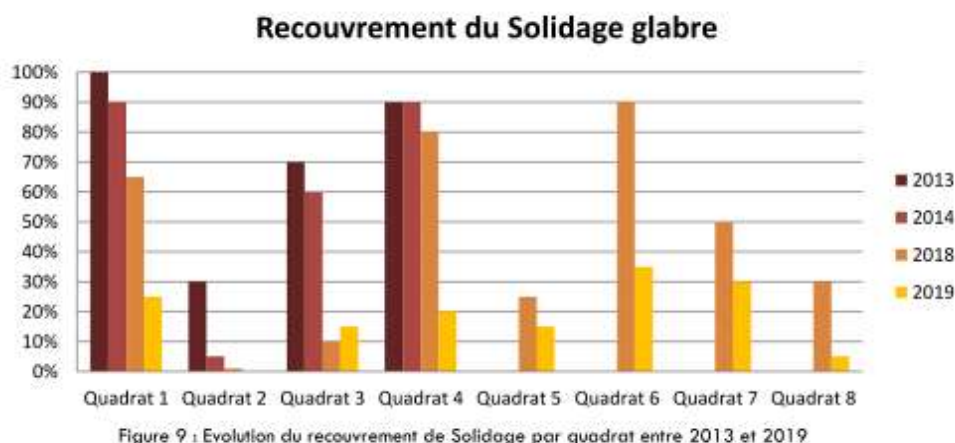
Actions réalisées en 2020 et résultats:

Le suivi se compose de deux volets :

- Mesure de densité sur huit placettes fixes (quadrats 1 à 8).
- Suivi photographique par drone et cartographie de l'emprise du solidage

Concernant la mesure de densité, en 2020 le recouvrement du Solidage est quasiment nul sur l'ensemble des quadrats (maximum 2 %).

- la cartographie du Solidage glabre par photographies aériennes obtenues lors d'un survol drone a été reconduite, sur la base des tests concluants réalisés en 2018. Les images ont été réalisées par Kap-Archeo dans le cadre d'une prestation, à la mi-juillet, à 180 m d'altitude.



A nouveau comme en 2019, le faible taux de floraison du solidage cette année couplé avec un pâturage qui a débuté avant les prises de vue n'a pas facilité la lecture des clichés, mais les interprétations ont quand même pu être menées.

Le Solidage poursuit sa régression, la surface occupée (recouvrement > 25%) frise désormais à 5 %.

Les résultats de ces deux suivis sont assez encourageants et témoignent de l'efficacité des travaux de broyage couplé avec le pâturage.

La poursuite de ce suivi scientifique est nécessaire pour suivre les tendances sur du moyen terme, mais sera réalisée tous les deux ans, pour avoir des tendances plus significatives.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2023

IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à entretenir des sites de pelouses et de prairies existantes par des moyens agricoles, pastoraux et mécaniques afin de les maintenir dans un bon état de conservation, favorable à la présence d'espèces patrimoniales à forte responsabilité. Le recours au pâturage itinérant comme mode de gestion des milieux ouverts herbacés est prévu dans le 3^{ème} plan de gestion et est en œuvre depuis 2015, sur la base de la notice de gestion pastorale mise à jour en 2016.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Gestion pastorale sur la réserve naturelle :

Bernard GIRARD, éleveur-berger a mené à nouveau cette année son troupeau de 300 brebis allaitantes, en alternant pâturage itinérant, avec des gardes de troupeau sur des parcours libres et pâturage par parage (filets électrifiés).

Quatre des cinq entités initialement prévues dans la notice de gestion pastorale ont été toute ou partie pâturées en 2020.

La grande entité de Mesves-sur-Loire qui avait en 2018 et 2019 accueilli l'agnelage du troupeau et supporté une pression de pâturage sur près de trois mois a fait l'objet d'une pose volontaire pour cette année 2020.

La lecture des relevés floristiques réalisés dans le cadre de l'étude de l'état de conservation des pelouses et des prairies indiquait un impact relativement fort du pâturage sur ces formations végétales sans pour autant les déstructurer. Ce constat invitait à ne pas reconduire et imposer à cette entité une si forte pression en 2020. Une situation qui a été partagée et acceptée par le berger. Ce dernier a proposé pour ne plus dépendre de et solliciter fortement cette entité, d'avancer l'agnelage de ses brebis en février sur les sites d'hivernage hors de la réserve naturelle où les ressources fourragères sont plus importantes.

Un ajustement de pratique qui va dans le sens d'une plus grande compatibilité entre les enjeux de conservation des pelouses et prairies et d'une disponibilité fourragère.

Par ailleurs, l'équipe RNVL a assisté l'éleveur régulièrement au cours de la saison, en veillant au respect des zones sensibles écologiquement et à la bonne répartition de la pression pastorale sur l'ensemble des entités, selon les conditions climatiques, la ressource fourragère et la sensibilité des sites. Le détail du calendrier de pâturage 2020 est présenté en annexe 1.



Il a également organisé et suivi le bon déroulement des quatre transhumances entre les entités de pâturage. La traversée de la Loire en empruntant le pont de Pouilly-sur-Loire et le passage sur les axes routiers ont été réalisés avec la collaboration précieuse du Conseil Départemental de la Nièvre, des services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues.

Partenaires : Bernard GIRARD (éleveur-berger), services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues, Conseil départemental de la Nièvre, Ferme de la Ronce à Vielmanay (58) ferme de la Montain (Bulcy)

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

IP 2.1.5 Restauration mécanique ou pastorale de surfaces de pelouses et prairies

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à restaurer des pelouses ou des prairies qui sont embroussaillées, par le biais d'actions mécaniques (fauche, broyage, débroussaillage, bûcheronnage). Plusieurs sites ont été ciblés dans le plan de gestion. La mise en œuvre de contrats Natura 2000 sera mobilisée pour conduire cette action

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Deux sites sont concernés :

- Site 1 : l'île aval du faubourg de La Charité-sur-Loire, sur laquelle aucun travaux n'a eu lieu suite au démantèlement et au retrait de l'ancien bar de la plage en 2010.
- Site 2 : le dessous de la ligne électrique haute-tension et les prairies adjacentes sur l'île au droit de La Pointe entre les communes de La Charité-sur-Loire et Mesves-sur-Loire

Cette année aura vu le lancement des opérations de restauration des pelouses et prairies de l'île aval du faubourg de La Charité-sur-Loire dans le cadre d'un contrat natura 2000 déposé et porté par la municipalité charitoise avec la co-assistance des équipes RNVL/Natura 2000 des Cen CVL et B et de la DDT58.



Organisé sur quatre ans, ce contrat a débuté à l'hiver 2020 par le bûcheronnage d'une cinquantaine arbres de haut jet, le dessouchage et/ou le rognage de souche d'érable négundo^{EEE}, l'arrachage de rejet de peuplier, de robinier faux acacia^{EEE} et de Solidage glabre^{EEE} qui colonisaient les surfaces relictuelles de pelouses et de prairies (cf photo ci-dessus) et menaçaient l'expression floristique de ces dernières. Afin d'éviter un enrichissement du sol qui aurait modifié fortement la végétation, l'ensemble des rémanents de coupes aura été évacué en déchetterie et valorisé.

(EEE : Espèce Exotique Envahissante)



Les trois prochaines années verront un entretien annuel par fauchage avec export.

Par ailleurs, sur le site 2, à cheval sur les deux départements, cette opération de restauration nécessite le montage de deux contrats Natura 2000. Leur dépôt et instruction ont été décalés en 2021 pour être synchrone. Courant 2020, un appel d'offre dans le cadre de la procédure des marchés publics a cependant été effectué et une entreprise spécialisée retenu qui interviendra dès lors que les financements seront acquis.

PERSPECTIVES: à finaliser et à suivre en 2021

OLT4 Maintenir la diversité des annexes hydrauliques et des conditions d'accueil des habitats et des espèces inféodées

CS 4.0.1 Suivi quinquennal floristique des annexes hydrauliques

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est de mieux comprendre et caractériser le fonctionnement hydraulique des annexes à la Loire, en complément des relevés piézométriques (Cf action suivante CS4.0.2). Un indicateur floristique est ici utilisé dans le cadre du programme Ligéro, porté par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ce programme qui est un dispositif d'évaluation des politiques publiques en faveur des zones humides a développé une batterie d'indicateur sur cinq composantes fondamentales du fonctionnement des zones humides : hydrologie, pédologie, flore, amphibiens, odonates. Ils permettent d'évaluer la fonctionnalité écologique des zones humides suivies. Six annexes hydrauliques du site Natura 2000 réparties entre le Bec d'Allier et Neuvy-sur-Loire dont deux dans la réserve naturelle sont concernées par ce suivi. Les relevés floristiques ont démarré en 2019.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

En 2020, les données floristiques récoltées en 2019 ont été analysées. Sur la réserve naturelle, deux annexes hydrauliques ont été échantillonnées : celle de La Canche à Herry, et celle de La Plaque à Mesves/Loire.

L'annexe hydraulique de **la Canche**, à Herry :

- annexe de près de 6600m² en situation isolée au sein d'un vaste atterrissement côté Cher. Elle est alimentée uniquement par de remontées de nappes et de crues de la Loire. Son échantillonnage a donné 69 placettes réparties sur 15 transects.



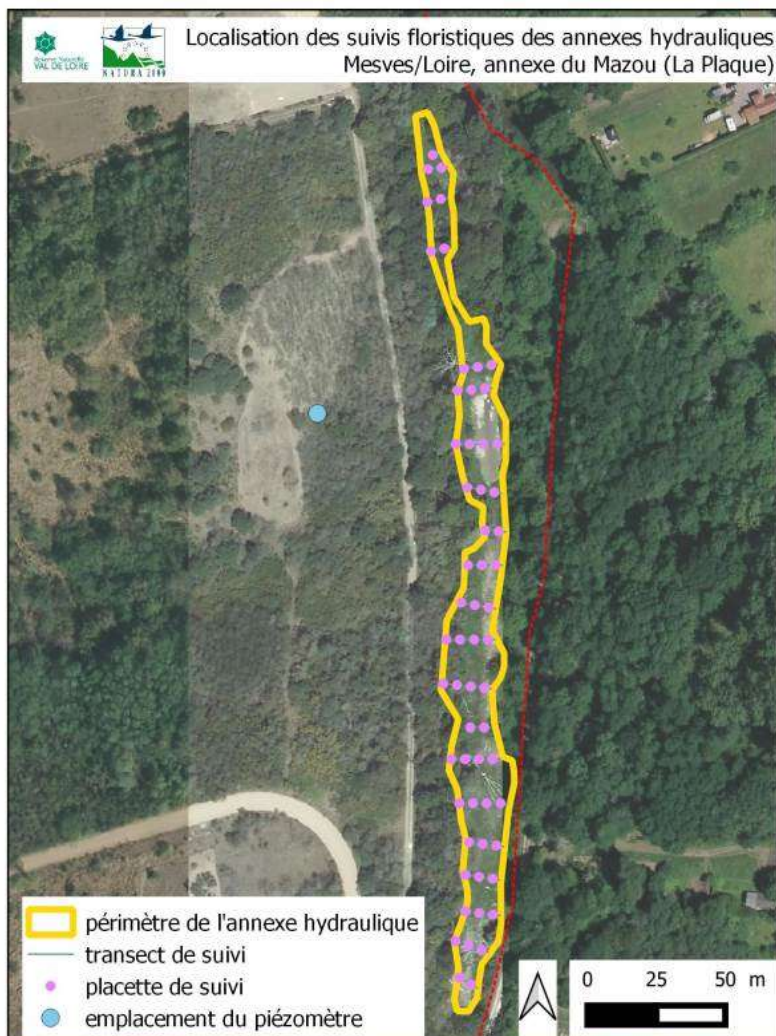
Les notes obtenues par le protocole spécifique Ligéro traduisent un fonctionnement hydraulique relativement bon et très homogène floristiquement parlant. Les observations de terrain montrent en effet une forte présence de la cariçaie, avec deux espèces à fort recouvrement, dont une très majoritaire (*Carex gr. riparia*) qui indique des assecs possiblement prolongés. La diversité floristique de cette annexe est assez faible par rapport aux autres sites échantillonnés. Les conditions de cette boire sont donc certainement stables, même si les observations passées (Cf. rapport de 2012) laissaient apparaître une zone d'eau libre à *Cenante aquatique* et fréquentée par des libellules Lestidés, ce qui a aujourd'hui quasiment disparu. Cette annexe est surtout connue pour sa saulaie blanche qui la ceinture entièrement. Cette configuration en fait un type de boire suffisamment rare sur la Loire pour être remarquée, et la matière organique apportée par les saules joue certainement son rôle dans

l'atterrissement progressif de la zone.

L'annexe hydraulique de **La Plaque**, à Mesves/Loire :

- annexe de près de 4000m² située en dérivation de la rivière du Mazou dans le lit majeur de la Loire. Elle est alimentée par la rivière et aussi de manière plus anecdotique par la Loire en cas de crue décennale à vicennale. Son échantillonnage a donné 60 placettes de relevés réparties sur 21 transects.

Les notes obtenues par le protocole spécifique Ligéro montrent une annexe hydraulique d'intérêt écologique supérieur et d'un fonctionnement relativement bon, bien qu'elle soit



apparemment depuis quelques années victime d'assecs prolongés, et donc d'une végétalisation des vases par une flore habituellement reléguée aux marges amont et latérales de l'annexe (ex Guimauve officinale). La diversité floristique observée est donc peut-être aussi le signe d'un atterrissement. Si cette évolution se confirme, ce site peut basculer vers une mégaphorbiaie assez intéressante, mais plus trop fonctionnelle dans sa majorité comme frayère à brochet, rôle qu'elle occupait grâce à sa connexion assez facile avec la rivière (Le Mazou). Il est à noter que cette annexe est très ensoleillée, ouverte et végétalisée, donc elle possède encore un fort potentiel de frayère à brochet dont le fonctionnement dépend surtout du régime hydrique du Mazou à la bonne période, les travaux de restauration de cette annexe ayant été entrepris en 2012. Autre point d'évolution, extrémité amont de cette annexe (ancienne peupleraie) qui avait été restaurée à la même époque en zone ouverte à potentiel de mégaphorbiaie est en train à son niveau de basculer en fruticée, là aussi sous l'action du régime

hydrique de la rivière. La Loire réemprunte le talweg de cette annexe lors de fortes crues débordantes du lit mineur, ce qui n'est pas arrivé depuis 2008 et 2003

PERSPECTIVES: action à renouveler en 2024

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est de mieux comprendre et caractériser le fonctionnement hydraulique des annexes à la Loire. Il s'agit d'une part des chenaux secondaires qui sont plus ou moins longuement connectés au chenal principal, et d'autre part des annexes déconnectées (« boires ») liées au fonctionnement récent du fleuve (bras morts, frayères,...)

Deux indicateurs sont prévus, spécifiquement à ces deux types d'annexes : fréquence d'immersion des chenaux secondaires et variations du niveau de la nappe.

Actions réalisées en 2020 et résultats :**Volet 1 : suivi de l'immersion des chenaux secondaires :**

Les chenaux secondaires ciblés pour répondre à ce suivi sont au nombre de six. Pour connaître la fréquence et la durée d'immersion, des mesures de température sont utilisées : les amplitudes des températures jour/nuit étant beaucoup plus lissées lorsque les sondes sont immergées, l'analyse des variations d'amplitudes servira à mesurer cela.

En 2020, sur les sept sondes de température réparties, dans le talweg de cinq chenaux secondaires (voir rapport activité 2018-2019), cinq d'entre elles ont été relevées.

Sur les deux sondes témoins disposées, sur le chenal principal (immergée en permanence) et sur les prairies de Mesves sur Loire, la première a cessé de fonctionner et devra être remplacée. Aucune chronique de température n'a pu être récupérée.



Une des sondes du chenal de l'île du Lac). BF-CENB

Volet 2 : suivi piézométrique des annexes hydrauliques (boires) :

Les autres annexes hydrauliques plus anciennes (boires) et plus déconnectées des chenaux principal et secondaires sont suivies par le biais de piézomètres équipés de sondes qui mesurent les variations de la nappe alluviale. Ce suivi s'insère et est financé dans le cadre d'un suivi plus large dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Loire-Allier 18-58. Trois des six annexes sont dans la réserve naturelle. Les piézomètres de La « boire » de la Canche et du bras mort du Mazou ont été forés et équipés en 2019.

En 2020, pour la boire de Vauvrette, la ville de Bourges a donné son accord pour l'utilisation d'un de leur piézomètre désaffecté et l'équipe de la réserve naturelle y a installé une sonde.

Afin de palier le risque de détérioration de l'enregistreur en cas de forte crue de la Loire qui l'envoierait pendant plusieurs jours, un système de protection de l'enregistreur en haut du piézomètre a été inventé et implanté. Il faudra le généraliser aux cinq autres.

PERSPECTIVES : poursuite des relevés en 2021.

Contexte et descriptif de la mesure :

La Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora* et la Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans*, sont deux espèces exotiques envahissantes qui créent des déséquilibres biologiques fonctionnels majeurs dans les zones humides car elles entrent en forte compétition avec les espèces autochtones.

Cette action vise donc à contrôler régulièrement la présence de ces deux espèces sur les différents types d'annexes fermées et de prévoir une intervention au besoin pour limiter leur progression. Les observations sont récoltées lors des différents de missions de terrains d'autres actions ou par des prospections dédiées.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Pour la Tortue de Floride, la présence d'au moins un individus adulte est confirmée uniquement sur le petit plan d'eau déconnecté de la Loire sur les sites des Vallées aval (Couargues-18). Sa présence sur l'ensemble des pièces d'eau permanent de la zone humide des vallées est à surveiller.

Pour la Jussie, de manière exhaustive, en fin d'été 2020, l'ensemble des annexes hydrauliques dites « fermées » c.a.d sans connexion directe et permanente avec la Loire, ont été prospectées. Aucune présence de Jussies n'y a été décelée, ce qui est rassurant.

Compte tenu de sa forte présence sur les chenaux actifs voisins, il convient de poursuivre cette veille.

PERSPECTIVES : action reconduite en 2021



OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle

CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est d'avoir un aperçu régulier de l'évolution de la fréquentation et de vérifier périodiquement sa compatibilité avec les enjeux de conservation du site.

Les données recueillies sur les sentiers de découverte permettront également de vérifier si l'offre de découverte est pertinente (bien utilisée) et si la canalisation de la fréquentation est efficace.

Ceci passe annuellement par :

- le recueil et l'analyse des données de fréquentation recueillies auprès des clubs et loueurs de canoë-kayak (questionnaire à mettre en place) ;
- la mise en place ponctuelle de pièges photo pour évaluer la part de fréquentation liée à ces partenaires (méthode à mettre en place) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation hors sentiers de découverte (compteurs automatiques à installer) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation de l'itinéraire « Loire à vélo » à proximité de la réserve naturelle (données du Conseil départemental du Cher) ;
- l'établissement d'une carte de fréquentation estivale (à dire d'experts).

Et tous les trois ans par :

- l'actualisation de la carte de fréquentation (activités, fréquentation des sentiers, accès équipés et itinéraire « Loire à vélo », zones de pénétration pédestre) ;
- l'actualisation de la carte des points noirs de fréquentation (croisement des cartes de fréquentation et d'infractions avec les cartes de sensibilité de la faune au dérangement).



Sentiers de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire – auteurs : Y. Rivière, N. Pointecouteau/CEN B

Actions réalisées en 2020 et résultats :

En 2020, ont été réalisés :

- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation sur l'itinéraire « Loire à vélo » (données du Conseil départemental du Cher) ;
- le remplacement des piles des trois compteurs automatiques.

En complément, le Plan de gestion 2017-2026 prévoyait l'acquisition de nouveaux outils de relevé et d'analyse, l'achat et la pose de six nouveaux compteurs et l'élaboration d'un questionnaire pour le suivi quantitatif de la fréquentation nautique. Compte tenu, du coût élevé de cette opération et de la difficulté à mobiliser des financements, cette partie de l'opération a été suspendue temporairement et sera si possible reprise ultérieurement. Le suivi de la fréquentation nautique sera à mettre en place progressivement dans le cadre de la démarche de rapprochement engagée en 2018 avec les acteurs proposant des activités nautiques (cf. MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image).

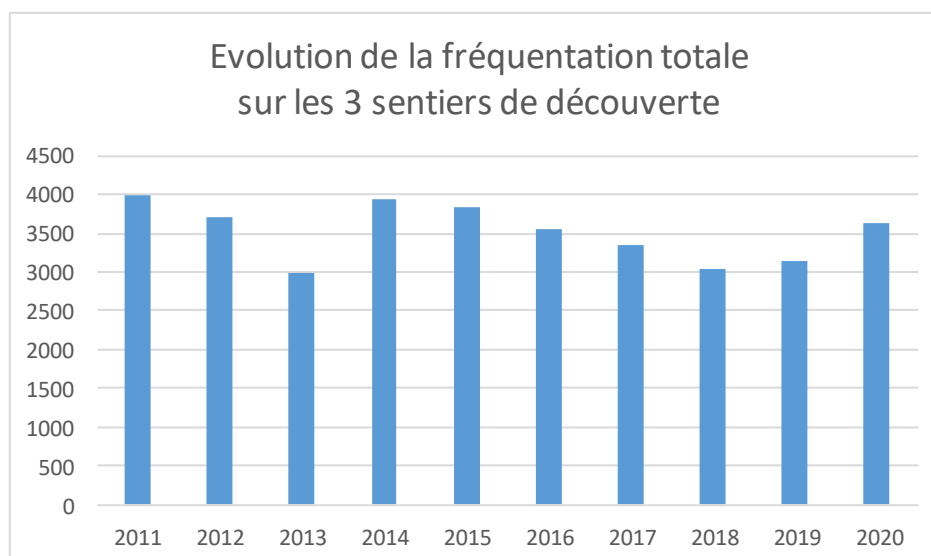
Les principaux résultats sont les suivants :

Fréquentation des sentiers de découverte (données des compteurs automatiques RNVL) :

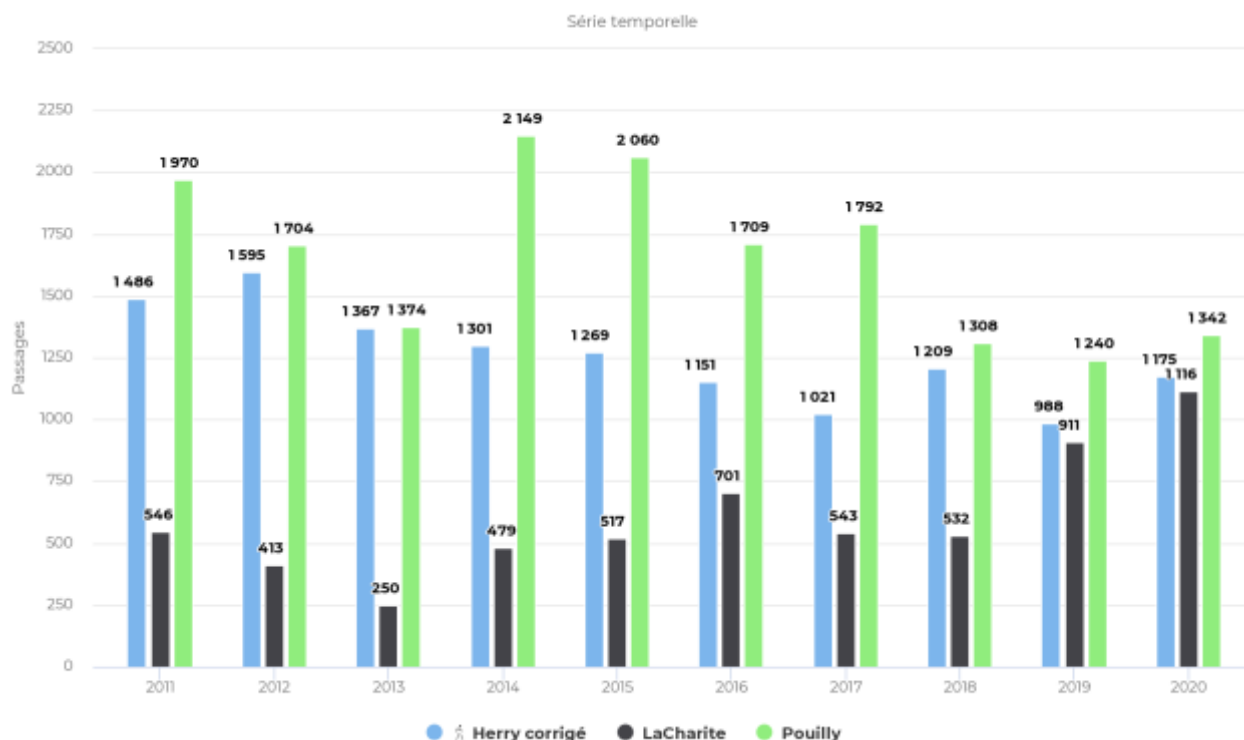
Attention : en 2020, les données relevées par les compteurs automatiques s'arrêtent à partir du 20 novembre suite à l'enlèvement des piles pour leur remplacement. Les données du 20/11/20 au 31/12/20 ont été reconstruites en se basant sur la moyenne des chiffres de fréquentation des trois dernières années, aux mêmes dates approximatives (même jour de la semaine) et horaires. Cela représente un total de 245 passages sur les trois sentiers. Par ailleurs, afin de ne pas perturber l'analyse, les données exceptionnellement hautes sont supprimées (>100 passages sur tout créneau horaire ou >50 passages sur un créneau horaire nocturne). En 2020 a ainsi été écartée une donnée de 290 passages le 11/04/20 entre 23h et minuit sur le sentier de La Charité-sur-Loire.

Fréquentation totale des 3 sentiers :

3633 passages (soit une hausse de 15,7% par rapport à 2019)

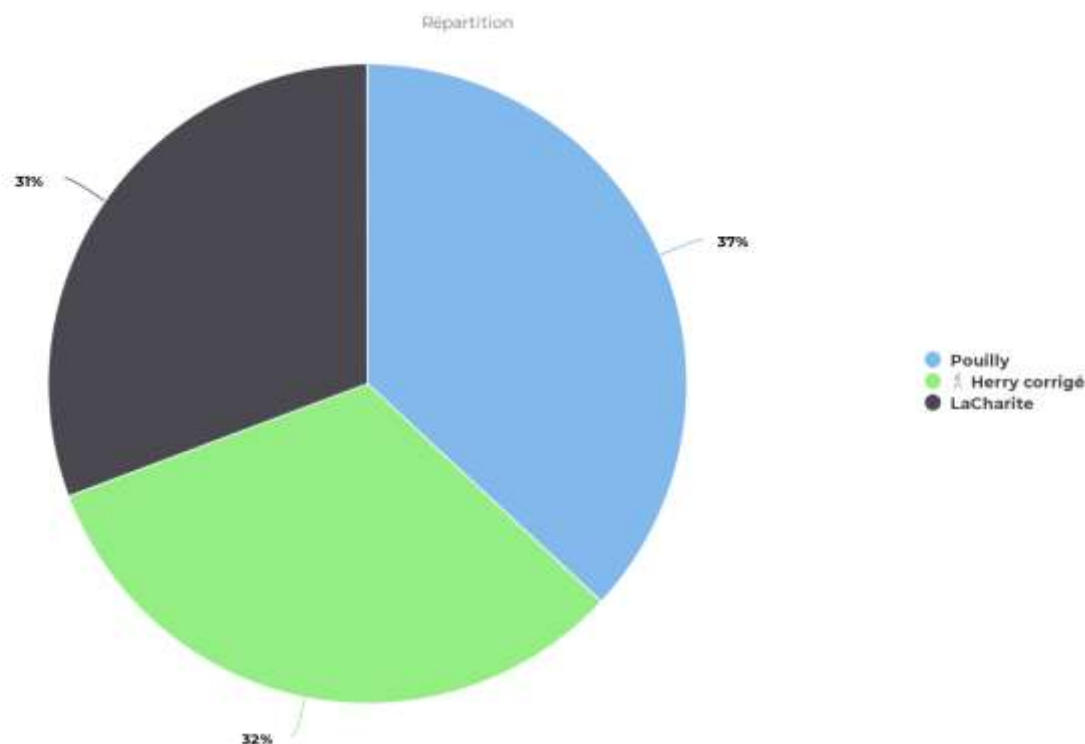


Evolution de la fréquentation annuelle 2020 sur chaque sentier :



De 2011 à 2020 le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire légèrement devant celui d'Herry¹ jusqu'en 2013, puis de façon beaucoup plus marquée jusqu'en 2017. **En 2018**, alors que la fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire accuse une forte baisse (-73% entre 2017 et 2018), celle du sentier d'Herry remonte et les deux sentiers ont à nouveau une fréquentation très proche. **En 2019**, la fréquentation du sentier d'Herry chute à son plus bas niveau et celle du sentier de La Charité-sur-Loire connaît une forte progression (+71% entre 2018 et 2019) amenant pour la première fois **les 3 sentiers à des niveaux de fréquentation assez proches**, ce qui se confirme en 2020.

¹ Sur le sentier d'Herry, le compteur est placé à l'entrée du sentier qui est également le lieu de sortie pour le public ; les données sont donc systématiquement divisées par deux sur chaque tranche horaire pour éviter d'éventuels double-comptage. Par ailleurs, depuis fin 2014, un berger et ses brebis fréquentent périodiquement le site des Saulières et peuvent passer occasionnellement sur le compteur automatique du sentier d'Herry. Afin d'éviter un biais trop important, les données supérieures à 25 passages/tranche horaire pendant les périodes de présence du troupeau sont supprimées (en 2020 cela représente 1442 passages).



En effet, si la fréquentation annuelle du sentier de La Charité-sur-Loire reste largement inférieure à celle des deux autres jusqu'en 2018 (17,4 % de la fréquentation totale des trois sentiers), la répartition de la fréquentation entre les trois sentiers devient plus équilibrée en 2019 et se confirme en 2020.

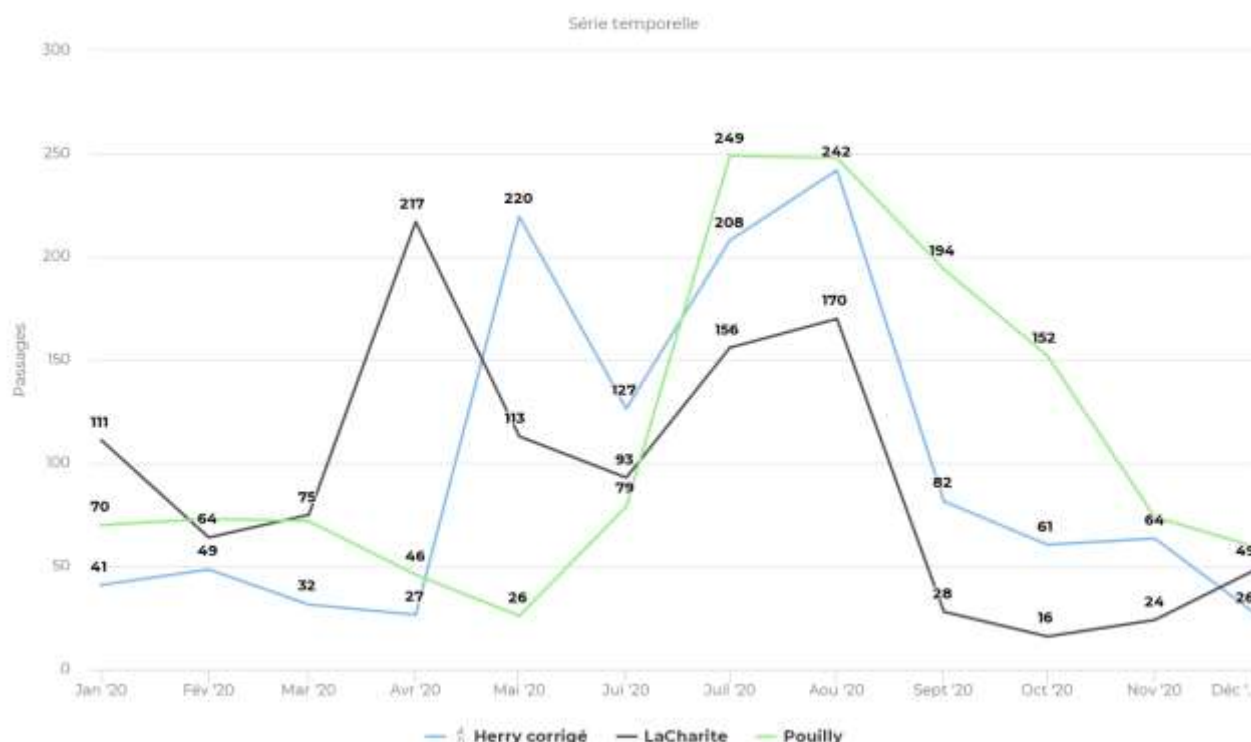
L'évolution de la fréquentation sur les trois sentiers est assez disparate.

La fréquentation du sentier d'Herry est en diminution progressive et constante de 2012 à 2017. En 2017, sa fréquentation avait baissé d'un tiers par rapport à 2012 et ce malgré la proximité de l'itinéraire « Loire à vélo » et l'implantation d'un panneau d'information à l'intersection entre cet itinéraire et le chemin d'accès au sentier. Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cela : diminution de la communication (document d'accompagnement en fin de stock et non identifié à la réserve naturelle), perte d'attractivité (fermeture des milieux naturels, qualité du chemin d'accès), changement dans les usages liés à cet accès (seul accès à la Loire sur la commune pour les pêcheurs, promeneurs, etc...). En 2018, la fréquentation est légèrement remontée mais rechute à son niveau le plus bas en 2019. En 2020 elle remonte légèrement pour atteindre un niveau légèrement inférieur à la moyenne sur les neuf années précédente avec 1175 passages (moyenne 2011-2019 : 1265 passages).

La fréquentation du sentier de La Charité-sur-Loire a fortement diminuée entre 2011 et 2013 pour remonter ensuite progressivement jusqu'en 2016. En 2017 et 2018, il retrouve un niveau quasiment équivalent à 2011. Ainsi, de 2011 à 2018, son attractivité semble faible par rapport aux deux autres sentiers. Ceci s'explique possiblement du fait d'une diversité d'activités touristiques sur la commune de La Charité-sur-Loire, de la présence de nombreux autres accès à la Loire, d'un déficit de communication (diffusion du document d'accompagnement limitée et payante) et d'attractivité (distance du centre-ville, manque de contenu pédagogique). En 2019, sans explication apparente, la fréquentation de ce sentier connaît cependant une progression de plus de 40 % par rapport à 2018, ce qui le place quasiment au même niveau que les deux autres sentiers. En 2020 cette fréquentation se confirme et atteint 1116 passages.

La fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire a d'abord baissé de 30 % entre 2011 et 2013, pour remonter légèrement au-delà de ce niveau initial en 2014 et 2015 et baisser à nouveau légèrement en 2016-2017. En 2018 sa fréquentation chute de manière importante (-73%) pour se maintenir depuis à son niveau le plus bas depuis 2011 (1342 passages en 2020). Ce sentier bénéficie pourtant d'une communication et d'intérêts à priori plus importants que les deux autres (large diffusion du document d'accompagnement identifié à la réserve naturelle, contenu pédagogique, lien avec le Pavillon du Milieu de Loire, diversité et ouverture des milieux naturels). Il est par ailleurs utilisé régulièrement par les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire avec des groupes.

Fréquentation mensuelle en 2020:



L'évolution de la fréquentation mensuelle sur les deux sentiers de La Charité-sur-Loire et Herry est assez similaire, avec :

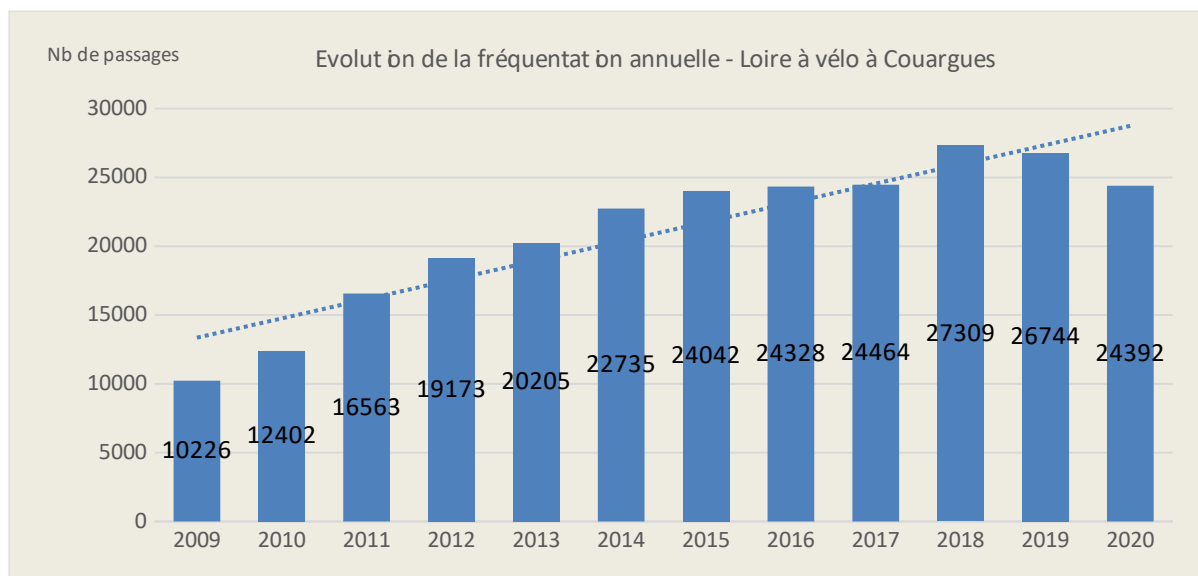
- un premier pic au printemps : en avril pour le premier (malgré le confinement en vigueur du 17 mars au 11 mai), en mai pour le deuxième (avec une augmentation notable après le confinement) ;
- puis sur les mois de juillet août.

Ces trois mois rassemblent respectivement 49% de la fréquentation annuelle sur le sentier de La Charité sur Loire et 57% sur celui d'Herry. Leur fréquentation retombe dès le mois de septembre.

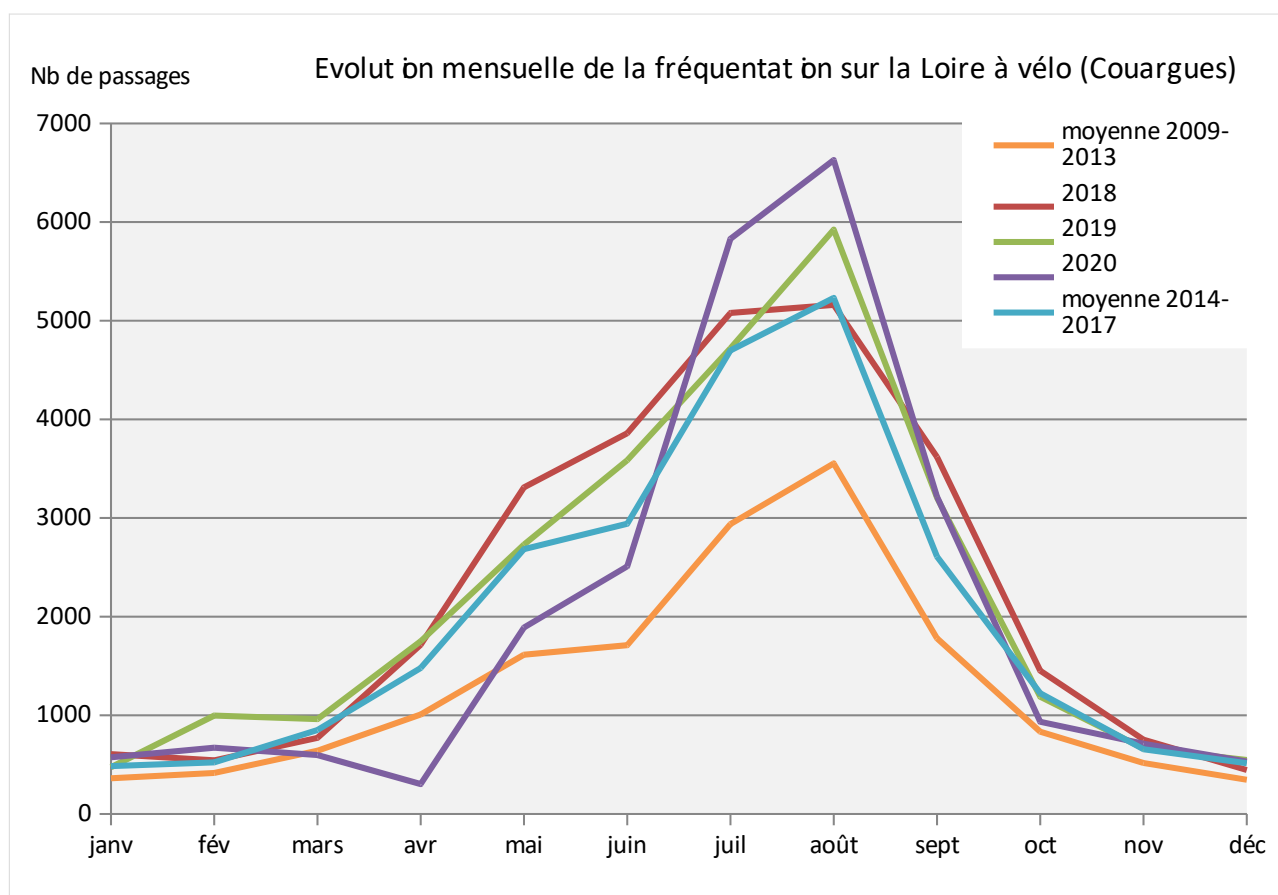
Sur le sentier de Pouilly-sur-Loire, la courbe ne suit pas tout à fait la même logique. La fréquentation reste faible jusqu'en juin (fermeture du Pavillon du Milieu de Loire, effet prolongé du confinement... ?), s'élève ensuite au-dessus de celle des autres sentiers en juillet-août pour garder un niveau relativement élevé en septembre octobre. Les mois de juillet à octobre rassemblent ainsi 63% de la fréquentation mensuelle de ce sentier.

Fréquentation de la Loire à Vélo :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc de compteurs automatiques géré par le Conseil Départemental du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.



La fréquentation totale annuelle est en augmentation depuis 2009. Après deux années de forte augmentation suite à l'ouverture de cet itinéraire, le taux d'augmentation annuel s'affaiblit pour être quasiment nul en 2016 et 2017. En 2018, la fréquentation a à nouveau progressé. En 2020 la fréquentation accuse une diminution de 9% par rapport à 2019, ce qui la rapproche des niveaux de fréquentation de 2016 et 2017.



Ceci s'explique par une fréquentation printanière très affaiblie en avril-mai (période de confinement lié à l'épidémie de Covid du 17/03 au 11/05). A l'inverse, dès le mois de juillet la fréquentation explose pour atteindre à peu près l'équivalent de la fréquentation déjà exceptionnelle observée en août 2019 (5829 passages) et la fréquentation du mois d'août atteint un pic encore supérieur de 6628 passages. Les mois de juillet-août concentrent ainsi 51 % de la fréquentation annuelle en 2020 (42 % en moyenne entre 2014 et 2017). En

novembre-décembre, le deuxième confinement (du 30/10 au 14/12) ne semble pas avoir affecté la fréquentation, qui est relativement identique aux années précédentes.

Le pic de fréquentation mensuel représente donc 6628 passages en 2020 au mois d'août, soit respectivement 214 passages journaliers en moyenne.

Conclusions :

Ces informations permettent essentiellement de connaître l'utilisation des équipements de découverte actuels sur la RN et son évolution dans le temps. Elles ne permettent pas de connaître la fréquentation globale sur la réserve naturelle, ni de donner une indication sur son évolution qui peut être différente entre sites équipés et non-équipés.

Les données de fréquentation sur les sentiers seules ne permettent pas de vérifier que ces équipements jouent un rôle dans la canalisation de la fréquentation (nécessité de comparaison avec la fréquentation « hors sentiers »).

Enfin l'emplacement des compteurs n'a pas été étudié à l'origine dans le but de vérifier la compatibilité de la fréquentation avec les enjeux de quiétude mais de manière à bien distinguer le public fréquentant les parcours (compteurs placés en milieu de parcours).

L'installation de compteurs complémentaires sur les accès fréquentés (*selon le niveau de fréquentation estimé en 2005 et à dire d'expert*), donnant sur des zones de pénétration importante en surface et/ou sur des zones de sensibilité de la faune au dérangement, reste donc nécessaire pour identifier les zones d'incompatibilité potentielle entre fréquentation et préservation.

Partenaire : Conseil départemental du Cher (*pour les données « Loire à vélo »*)

PERSPECTIVES : action reconduite en 2021

Poursuite des relevés et analyse des données des compteurs sur les sentiers, récolte et analyse des données de fréquentation de l'itinéraire Loire à Vélo. Les moyens mobilisables ne permettront pas l'installation de compteurs automatiques complémentaires.

A noter : les actions *CC 5.2.2 Elaboration de documents de découverte de la RN* et *CC 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte*, devraient permettre de redonner davantage d'attractivité aux sentiers et ainsi de mieux canaliser une partie de la fréquentation. Initialement programmées en 2018 dans le plan de gestion, leur réalisation devrait pouvoir aboutir dans les prochaines années en fonction des moyens mobilisables, suite à l'étude « organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome » qui sera mise en œuvre en 2021 (*cf. action CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte*).

PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale

Descriptif de la mesure :

Il s'agit de proposer ou de répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès du jeune public en situation scolaire de tous les niveaux (de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur) ou hors scolaire.

Ceci passe par :

- la valorisation et l'implication de différents acteurs locaux d'éducation à l'environnement et de découverte nature,*
- l'intervention des gestionnaires auprès des publics et sur des thématiques complémentaires à cette offre (collégiens, étudiants et universitaires/ dynamique fluviale et végétale, fonctionnement et évolution du fleuve, missions des gestionnaires).*

Les interventions sur site seront privilégiées par les gestionnaires. La participation à la mise en œuvre d'actions du plan de gestion pourra être proposée.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Aucun temps n'était prévu en 2020 sur cette action en ce qui concerne les gestionnaires de la RNVL.

En 2020, compte-tenu du contexte sanitaire, le Pavillon du Milieu de Loire n'a mené que 25 animations pour le jeune public (291 personnes) (Cf photo ci-dessous), sur le territoire de la réserve naturelle (sept communes concernées), soit une baisse de 82% du nombre de personnes touchées. Ce chiffre s'explique cependant à la fois par une baisse réelle d'activité mais aussi par la fermeture de la structure poussant les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire à davantage se délocaliser en proposant des animations en classes et donc en grande partie hors du territoire de la réserve naturelle. Environ 91 % des personnes ainsi sensibilisées sont des groupes de jeune public en situation « hors scolaire » (251 jeunes en centres de loisirs) et 9% des élèves de classes primaires ou maternelles (26 élèves).

L'annexe 5 détaille l'effectif, la nature du public touché et des intervenants.

Partenaires : Pavillon du Milieu de Loire

PERSPECTIVES: Poursuite des interventions des différents partenaires d'animation sur la réserve naturelle.



PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers

Descriptif de la mesure : un programme annuel d'animations permettra de sensibiliser et d'informer les usagers et riverains sur les enjeux de la RN et les actions des gestionnaires. Les propositions d'animations seront intégrées dans les divers programmes et supports des acteurs locaux (offices de tourisme, communes, pays, conseils départementaux...) et régionaux (CEN Bourgogne et Centre-Val de Loire, Bourgogne Nature, Conseils régionaux, Graine Centre...) ainsi que dans les sites et documents des manifestations (Fête de la Nature, Fête de la Science, Journées du patrimoine...). Une réflexion sera menée sur l'édition de supports de communication (affiche, flyer...) et d'un calendrier en ligne rassemblant les animations des différents acteurs sur le territoire.



Actions réalisées en 2020 et résultats :

Le programme d'animation tous publics, proposé par l'équipe de la réserve naturelle, reprend progressivement un peu plus d'ampleur, avec dix animations en 2020 (contre quatre en 2019 et une seule en 2018). Deux d'entre-elles ont cependant dû être annulées car prévues durant la période de confinement lié à la pandémie de Covid et une autre suite à un problème de santé du partenaire technique (Ciné-cyclo). Les contraintes sanitaires ont par ailleurs demandé un surplus de travail sur cette action (mise en place d'un protocole, déclarations en préfectures...) et ont nécessité la transformation du point d'observation des oiseaux (accessible librement et en continu) en visite guidée (inscription obligatoire et limitation du nombre de personnes).

Ont été maintenues :

- quatre visites guidées (dont le point d'observation transformé en visite), dont trois inscrits initialement dans des événements locaux à nationaux (Foire aux vins de Pouilly-sur-Loire/annulée, Loire en fête à La Charité-sur-Loire, Fête de la Science) et une dans le programme de la Ligue pour la protection des oiseaux de la Nièvre (LPO58). (54 personnes)



Visites guidées « Découverte de la réserve naturelle » dans le cadre de Loire en Fête et « La botanique sur le bout des doigts » dans le cadre de la Fête de la Science - Photos : B. Fritsch/Cen B

- un ramassage de déchets en canoë dans le cadre de la 2ème édition de l'évènement « Nettoyons la Loire en canoë » en septembre de Tronsanges à la Charité-sur-Loire (cf. action MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image), co-organisé avec Loire nature découverte, en partenariat avec la Communauté de communes Les Bertranges. (14 personnes)

- deux conférences : la première a eu lieu à Marzy en février dans le cadre du programme de la LPO58 et proposait une présentation de la réserve naturelle, sa faune, sa flore, ses enjeux de conservation et les actions prévues par le plan de gestion. La deuxième en octobre à Pouilly-sur-Loire (Pavillon du Milieu de Loire), dans le cadre de la Fête de la Science, avec Olivier Bardet, responsable de la délégation Bourgogne au Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, proposait un tour d'horizon de la flore ligérienne. (29 personnes)

Au total, ce sont 97 personnes qui ont été accueillies sur ces animations.

Du fait des conditions sanitaires, **les transhumances** du troupeau de moutons n'ont pas fait l'objet d'invitation auprès du public. La journée de transhumance de retour sur la réserve naturelle prévue le 4 avril a notamment dû être annulée.

Idem pour le **chantier** de bénévoles organisé chaque année par les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre.

L'équipe Cher-Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a proposé deux visites guidées sur le site des Saulières (inclus dans la réserve naturelle) sur le thème des araignées qui ont toutes les deux été annulées, la première pour raisons sanitaires et la deuxième par manque d'inscrits.

Le Pavillon du Milieu de Loire, fermé au printemps pour des raisons sanitaires, a organisé 17 animations pour le grand public (197 personnes), soit moins d'1/3 du nombre d'animations proposées en 2019.

Les animations proposées sur la RNVL, que ce soit par l'équipe de gestion ou non, sont autant que possible intégrées aux programmes papiers et sites internet des Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et à ceux de nombreux partenaires (offices de tourisme, associations, collectivités territoriales...), ainsi que sur différents documents de communication et sites internet des événements concernés (fête de la nature, fête de la Science, journée du patrimoine...). Elles font également l'objet de communiqué de presse et de mailing d'information auprès d'environ 450 contacts.

Partenaires :

Les communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et La Charité-sur-Loire, le Pavillon du Milieu de Loire, la LPO58, Past'horizons, la Ferme de la Ronce, l'association Ciné-cyclo, le syndicat viticole de Pouilly-sur-Loire, les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre, Loire Nature découverte, la Communauté de communes Les Bertranges, le Contrat territorial Vrille, Nohain, Mazou et le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien.

PERSPECTIVES : action renouvelée en 2021.

CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte

Descriptif de la mesure :

Les trois sentiers de découverte font partie des équipements d'accueil et de sensibilisation du public sur le terrain mais aussi de gestion de la fréquentation. Créés il y a plusieurs années, ils nécessitent quelques améliorations afin d'offrir un service de qualité et de garantir leur attractivité et par là-même celle du territoire.

Sont prévus dans le plan de gestion :

- la révision du balisage (en lien avec l'action CC 5.2.2. Élaboration d'un document de découverte de la RN), l'installation de panneaux d'accueil et la réalisation d'un pré-diagnostic d'accessibilité afin d'évaluer la possibilité d'adaptation de l'un des sentiers pour l'accueil des publics en situation de handicap ;*
- une étude globale d'aménagement afin de définir les travaux et aménagements à mener, dont certains sont déjà identifiés (réfection de pilotis, restauration d'une boire, amélioration d'un chemin d'accès et de parkings) ;*
- la réalisation des travaux d'aménagements alors définis.*

L'amélioration de la signalétique d'approche des sentiers est prévue dans le cadre de l'action CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Afin de donner toute l'ambition que mérite cette action, notamment en termes d'implication des acteurs locaux et de complémentarité avec les projets de valorisation du territoire, et de manière à assurer une cohérence avec d'autres actions du plan de gestion, celles-ci ont été regroupées en un seul projet d'étude d'« Organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire ».

Celui-ci rassemble tout ou partie des actions : CC 5.1.5 Edition d'un support de découverte pour le jeune public, CC 5.2.2 Elaboration de documents de découverte de la RN, CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte, CS 5.2.5 Etude sur l'accessibilité de la RN pour les publics en situation de handicap, CC ou CI 5.2.6 Mise en œuvre de supports de découverte pour les publics en situation de handicap, CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Un cahier des charges et un appel d'offre ont été lancés en 2018, mais l'étude n'a pu être réalisée faute de moyens financiers nécessaires. L'année 2020 a donc été consacrée à la recherche de financements et à la présentation de cette étude aux collectivités locales concernées (cf. action 6.3.2. Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets).



Point de vue, aire de pique-nique et panneau d'information thématique Photo : C. Neyer/Cen CVL

PERSPECTIVES : réalisation de l'étude prévue en 2021-2022.

MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports

Descriptif de la mesure :

Il s'agit d'utiliser divers supports et médias pour informer les usagers et les riverains de l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte. Cela se traduit par :

- l'intégration ou l'actualisation d'informations générales dans divers sites internet et documents des gestionnaires ou d'autres acteurs, et dans divers guides à portée plus large,
- la diffusion des informations d'actualité via la presse et des médias locaux, les pages et sites internet consacrées à la réserve naturelle, les vitrines des panneaux et bornes d'information, mailing, lettres électroniques, bulletins municipaux etc,
- la création d'une page Facebook dédiée à la réserve naturelle,
- l'organisation d'opérations de lancement ou inaugurations d'actions du plan de gestion,
- la diffusion de divers documents.

Actions réalisées en 2020 et résultats : (cf. Annexe 4)

- **La transmission d'informations à la presse et aux médias locaux** (trois hebdomadaires, deux quotidiens, France 3 Nevers et le Magazine Loire & Terroirs), a concerné la sortie des programmes d'animations des gestionnaires de la réserve naturelle puis chaque animation organisée sur son territoire et à proximité.

La soirée « Cinécyclo sur la plage » et l'opération « Nettoyons la Loire en canoë » des 17 et 18 septembre ont fait l'objet d'une interview pour la radio locale BacFM.

Ces informations sont également transmises à une liste de diffusion d'environ 450 contacts (partenaires techniques, riverains, élus).

Ces actualités sont régulièrement mises en ligne sur le site des Réserves Naturelles de France (<http://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire>) et sur les sites des deux Conservatoires (CEN Bourgogne <http://www.cen-bourgogne.fr> et Centre-Val de Loire <https://www.cen-centrevaldeloire.org>), ainsi que dans leurs lettres électroniques ou réseaux sociaux. Certains partenaires relaient également ponctuellement ces actualités sur leur site internet.

- **Des articles de vulgarisation ou de valorisation des travaux techniques ou scientifiques** menés sur la réserve naturelle sont rédigés pour des revues et cahiers techniques à destination du grand public ou de gestionnaires :

* « Retour d'expérience sur la mise en place de sondes piézométriques sur la Loire » (3 pages) dans la revue *L'Azuré n°30* – Janvier 2021 (revue du réseau de gestionnaires des Réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels en Bourgogne-Franche-Comté) ;

- A noter également : un portrait de Bernard Girard, éleveur berger en bords de Loire sur la réserve naturelle, à l'initiative du Journal du Centre.

- En raison des conditions sanitaires, les bourses d'échange n'ont pas pu avoir lieu. La diffusion a donc été limitée au dépôt de documents à la demande ou à l'occasion de rencontres avec des partenaires et à la diffusion lors des animations.

	Nombre d'exemplaires diffusés
<i>Programme d'animation CEN Bourgogne</i>	0
<i>Programme d'animation CEN Centre-Val Loire</i>	0
<i>Dépliant de présentation RNNVL (français)</i>	624
<i>Dépliant de présentation RNNVL (anglais)</i>	0
<i>Dépliant de présentation RNNVL (allemand)</i>	10
<i>Dépliant de présentation RNNVL (hollandais)</i>	10
<i>Dépliant « Les sentiers du milieu de Loire »</i>	800

Cette diffusion est complétée par celle effectuée directement par les sièges des Conservatoires ou l'antenne Cher-Indre du CEN Centre-Val de Loire. Ces documents sont également consultables en ligne sur les sites des gestionnaires.

PERSPECTIVES: Poursuite de la diffusion d'information et de documents.

Descriptif de la mesure :

L'édition d'un nouveau document de communication du plan de gestion permettra de renforcer le partage et l'appropriation des enjeux de la RNVL par les usagers, riverains et acteurs du territoire et de présenter les objectifs de gestion et les actions prévues pour la période du nouveau plan de gestion 2017-2026.



Actions réalisées en 2020 et résultats :

Le nouveau document « [Une diversité de milieux naturels et d'espèces à préserver - L'essentiel du Plan de gestion 2017-2026](#) » a été édité au premier semestre 2020. Après quelques informations de présentation générale, ce document de 20 pages résume les objectifs et actions prévues dans le plan de gestion. Quelques coups d'œil sur la gestion passée rappellent ce qui a déjà été mis en place et des témoignages d'acteurs viennent illustrer la richesse des relations de cet espace naturel avec son territoire d'appartenance.

La diffusion de ce document a été ralentie par la situation sanitaire, mais il a d'ores et déjà été distribué à environ 300 partenaires techniques et institutionnels lors des diverses rencontres qui ont pu avoir lieu dans l'année.

Il est par ailleurs disponible en ligne et a fait l'objet d'affiches posées dans les 13 panneaux d'information de la réserve naturelle.

PERSPECTIVES: Diffusion

CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à veiller dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer maintenir les éléments de signalétique (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2020 et résultats :

L'entretien des signalétiques réglementaires et informatives à partir des accès et limites de la réserve naturelle s'est poursuivi en 2020. Il a consisté essentiellement, sur les accès pédestres connus, en du remplacement d'éléments détériorés ou tombés au sol, comme les bornes de limite en chêne, les panneaux d'entrée métalliques ou le rafraîchissement d'autocollants réglementaires sur ces supports.

Le dispositif de signalétique fluviale à destination des randonneurs nautiques a été à nouveau mis en place cette année :

1. La pose d'un panneau temporaire d'entrée sur la réserve naturelle a été reconduite : un grand visuel a été positionné directement dans le chenal principal en aval immédiat du pont de La Charité-sur-Loire devant la passe à canoës.



(photo ci-contre à droite, BF-CENB). Il est resté en place du début du mois de juillet au mois de septembre, à destination des randonneurs nautiques.



2. L'extrémité aval de la réserve naturelle a été matérialisée à nouveau en 2020 par des panneaux temporaires plus petits (photo ci-contre à gauche, BF-CENB) disposés directement dans les chenaux principal et secondaire en eau de Couargues et Tracy-sur-Loire. Opération parfois délicate à conduire, des bouées de balisage nautique ont été acquises cette année et seront posées en 2021.

Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découvertes (La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnages-débroussailllements). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire assurent un broyage régulier pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement. L'équipe de la réserve naturelle a également procédé à l'installation de balise sur la portion de grèves du sentier de Pouilly-sur Loire (photo ci-contre).



PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 5.3.4 Proposition de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN

Descriptif de la mesure :

Le survol d'aéronefs et la pratique de sports nautiques motorisés ont été observés dans la réserve naturelle nationale du Val de Loire. Même si ces activités restent très ponctuelles, les quelques cas constatés sont particulièrement impactant pour la quiétude de la faune



notamment en période de reproduction.

Le survol d'aéronefs et la pratique d'activités nautiques motorisées sont actuellement ponctuels mais en développement sur la réserve naturelle. Ils sont difficilement compatibles avec les enjeux et objectifs de conservation de la réserve naturelle. Ils entraînent des impacts négatifs sur le patrimoine naturel de la réserve naturelle plus particulièrement sur la quiétude de la faune notamment les oiseaux du lit vif en période de reproduction et d'hivernage.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Deux projet d'arrêté préfectoral visant à réglementer ces deux pratiques sur la réserve naturelle ont été élaborés par la DREAL Bourgogne Franche Comté conjointement avec les deux DDT et le gestionnaire de la RNVL.

Il est proposé, tout au long de l'année, en toute saison, que ne soient pas permis au sein du périmètre de la réserve naturelle nationale du Val de Loire :

Concernant le survol :

- le décollage et l'atterrissage de tout aéronef, lourd ou léger, libre ou captif, télé-piloté ou non ;
- la pratique à moins de 300 mètres à la verticale du sol, de tout aéronef, lourd ou léger, libre ou captif, télé-piloté ou non.

Concernant la circulation d'embarcations motorisées :

- l'accostage, la circulation et le débarquement de toute embarcation de type hydroglisseur, aéroglisseur, motomarine ou avec un moteur à turbines ;
- la pratique du ski nautique.

Ces deux projet ont été soumis pour discussion et avis aux membres du comité consultatif lors de sa séance du 8 octobre 2020. Ces deux projet ont été positivement accueillis par les membres qui les ont validés à l'unanimité pour une mise œuvre en 2021.

PERSPECTIVES: mise en oeuvre en 2021 après consultation du public conformément à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement.

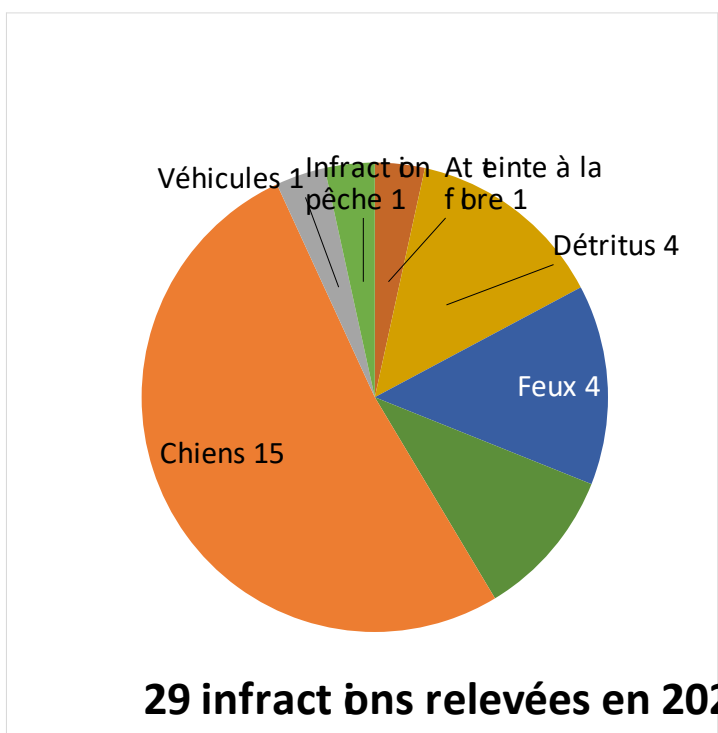
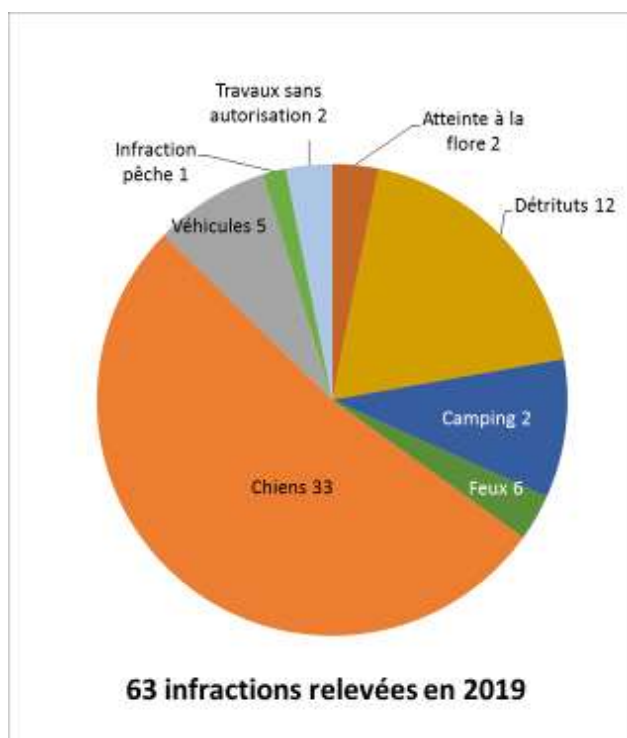
SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle

Descriptif de la mesure : il s'agit lors de tournée de surveillance par voie terrestre (voiture, vélo et à pied) et aquatique (canoë) :

- d'effectuer un travail de prévention auprès du public fréquentant la réserve naturelle en lui expliquant les principes et les raisons de la réglementation ;
- si nécessaire de verbaliser les contrevenants.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Au total, une trentaine d'infractions ont été relevées en 2020 par les agents de la réserve naturelle.



Le contexte sanitaire 2020 et ses mesures de confinements auront minimisé les tournées de surveillance. Malgré cela quelques missions ont été conduites notamment pendant la saison estivale, période de dé-confinement. Lors de ces interventions, la prévention et la sensibilisation ont été privilégiées (photo ci-contre).

PERSPECTIVES: **action reconduite en 2021**



MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image

Descriptif de la mesure :

Un certain nombre d'activités sportives, touristiques ou de loisirs s'exercent ou sont susceptibles de s'exercer sur la réserve naturelle, accompagnées ou non : randonnée ou balade nautique, pédestre, équestre, cycliste, pêche, chasse. Si elles peuvent potentiellement induire des impacts sur les habitats et les espèces, notamment en termes de dérangement liée à la fréquentation, elles sont aussi vectrices de sensibilisation des publics au patrimoine naturel, à sa fragilité et à la nécessité de sa préservation. L'encadrement (limitation de pratiques, engagement d'information et respect des sites...), l'accompagnement (temps de rencontre, d'échange et de formation, mise à disposition d'outils d'information) et la valorisation (action de communication, organisation d'évènement) de ces activités peut donc s'avérer non seulement nécessaire à la bonne conservation du site mais aussi bénéfique à son appropriation et à l'évolution des mentalités.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'organiser de rencontre « activités nautiques et espaces naturels » en 2020. Certaines actions émanant de ces rencontres ont malgré tout connu des avancées :

- outil d'information dématérialisé :

La base de données Biodiv'sport permet de diffuser des informations concernant des zones sensibles et/ou réglementées auprès des pratiquants de sport nature via des sites partenaires. S'il n'existe pas actuellement de plateforme pertinente recensant les itinéraires de randonnées nautiques, qui pourrait donc relayer efficacement ces infos auprès des pratiquants, une solution existe consistant à générer un widget permettant d'intégrer une carte (ou un lien de consultation de cette carte), dans divers sites internet plus "locaux" (site Cen, RN, OT, loueurs, clubs, FDCK...). (Voir un exemple)

Fin octobre, la chargée de communication et d'animation a suivi une formation de prise en main de cet outil dispensée par Réserves Naturelles de France et la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes. Elle pourra bénéficier d'un accompagnement technique pour son déploiement sur la réserve naturelle et les sites Natura2000 Loire-Allier en 2021.

- signalétique nautique :

L'harmonisation de la signalétique des sites faisant l'objet d'interdiction d'accès aux zones de nidification d'oiseaux sur la Loire et l'Allier s'est poursuivie. En effet, de nouveaux panneaux, utilisant le même visuel que ceux utilisés sur la RNVL et les sites Natura 2000 Loire-Allier, ont été réalisés par la DDT et le Cen Allier sur des sites de nidification en amont. Des bouées ont été acquises en 2020 afin d'améliorer le signalement de la sortie de la Réserve Naturelle du Val de Loire. Elles seront posées en 2021.



- réédition de l'autocollant « protégez moi, n'accostez pas » :

Le Conseil départemental de la Nièvre a réédité cet autocollant sur la base de la nouvelle maquette mise à disposition par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'avoir un outil cohérent sur l'ensemble du secteur. La saison de nidification étant déjà entamée au moment de sa sortie, il a été convenu avec le Conseil départemental de le diffuser au printemps 2021 en l'accompagnant d'un outil ou d'un temps de sensibilisation auprès des acteurs (clubs et loueurs privés) en collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels.

- évènement « Nettoyons la Loire en canoë » :

Deux opérations de ramassage de déchets ont été organisées en début d'automne 2020 :

- ✓ le 19 septembre de Tronsanges à La Charité-sur-Loire (sites N2000 Loire-Allier et RNN Val de Loire), organisé par les Cen Bourgogne et Centre-Val de Loire et Loire Nature Découverte, en partenariat avec la communauté de communes Les Bertranges.
- ✓ le 10 octobre de Tracy-sur-Loire à Bannay (sites N2000 Loire-Allier) organisé par le Pavillon du Milieu de Loire, le club CK de Cosne/Loire et Canoë-Evasion en partenariat avec le CNPE de Belleville-sur-Loire et la maison de Loire du Cher.

Au total ce sont 4m3 de déchets (800kg) qui ont été ramassés sur 10km de berges avec 33 participants.

La coordination et la communication générale de cet évènement sont assurées par la chargée de communication-animation sur la RNVL.



PERSPECTIVES : à poursuivre en 2021 (*organisation d'une rencontre automnale, mise en œuvre et/ou suivi des actions (Biodiv'sport, harmonisation et amélioration de la signalétique, diffusion de l'autocollant « protégez moi, n'accostez pas » et sensibilisation des acteurs, évènement « Nettoyons la Loire en canoë », réédition des topoguides et/ou création d'une application mobile...*).

IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers

Descriptif de la mesure : Afin de contribuer à minimiser les risques relatifs aux dégâts sur les cultures et à la sécurité routière, en parallèle des prélèvements réalisés par les chasses riveraines sur leur territoire respectif au sein et en dehors de la réserve naturelle, il s'agit de disperser et de prélever des sangliers jugés surabondants qui peuvent se réfugier dans les parties non ouvertes réglementairement à la chasse.



Pour garantir la compatibilité avec les enjeux de quiétude pour l'avifaune hivernante, sont réalisées :

- des interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre en poussées silencieuses entre la mi-novembre et la mi-mars ;
- des battues administratives « allégées » à des périodes les moins sensibles pour l'avifaune

Les modalités et périodes de réalisation de ces dispositifs sont définies par un arrêté-cadre et des arrêtés spécifiques annuels. La formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » issue du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle veille à leur mise en œuvre et peut proposer des ajustements.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre :



Pour la saison cynégétique 2019-20, onze interventions ont été conduites entre le 23 novembre 2019 et le 1er mars 2020 (5 séances ont été annulées/niveaux trop élevés de la Loire), soldées par un taux de dispersion de 0 % sur le secteur de l'île du pont la Batte, 48 % sur celui de l'île du Lac et 43 % sur celui des Loges.

On retiendra que le taux global de dispersion par secteur ainsi que le nombre de sangliers tendent à la baisse sur ces trois dernières saisons cynégétiques.

A noter que le taux de 0 % sur la batte est lié à un nombre d'animaux présents très faible dont les sorties sont de fait plus difficilement détectables. Trois sangliers ont été prélevés.

L'équipe de la réserve naturelle a assuré la coordination et le suivi du déroulement de ces opérations en lien étroit avec les responsables des associations de chasseurs à l'arc. Malgré une invitation systématique à s'associer sur leur territoire en simultané de l'intervention des archers, seules deux chasses riveraines (sur neuf) auront ponctuellement participé en 2019-2020.

Les synthèses des observations montrent pour cette saison une baisse de la population de sangliers par rapport aux deux saisons précédentes (Cf. tableau ci-dessous)

EVOLUTION INTERANNUELLE DU NOMBRE THEORIQUE DE SANGLIERS OBSERVES PAR SECTEUR			
	2019-20	2018-19	2017-18
La Batte	5	14	24
Le Lac	5	19	18
Loges-Couargues	15	24	21
moyenne globale du nb animx présents /nb d'interventions	8	19	21

Parallèlement quatre battues administratives autorisées et cadrées par arrêté préfectoral ont été réalisées :

Le 7 novembre sur le secteur du Lac, le 15 novembre sur celui des Loges-Couargues et les 13 novembre 2019 et 13 mars 2020 sur le secteur de la Batte. Lors de ces battues respectivement sept, sept, quatre et quatre sangliers ont été tués pour un total de 22.



Les prélèvements par les chasses locales des communes riveraines de la RNVL.

- Pour la saison 2019-2020, sur les deux unités de gestion cynégétique qui englobent la RNVL, les fédérations départementales des chasseurs du Cher et de la Nièvre faisaient état de 203 sangliers prélevés répartis en 91 dans le Cher sur l'unité 7.6 et pour la Nièvre, 112 sur quatre communes de l'unité CTL8.
- Le bilan global des prélèvements à l'échelle des unités de gestion cynégétique : en cumulant ces effectifs avec ceux des battues administratives et des prélèvements des archers s'élève à 228 animaux (c'était 252 en 2017-18 et 382 en 2018-19).

La formation restreinte «chasse et gestion de la faune surabondante» :

En 2020, elle s'est réunie le 17 septembre 2020 pour faire le point sur la saison 2019-2020 (Cf. compte rendu annexe 2). Examen a été fait de l'hivernage des oiseaux d'eau, de l'action des interventions des chasseurs à l'arc, des prélèvements globaux et de l'évolution des dégâts connus à cette date. L'ensemble du dispositif a été reconduit pour la saison 2020-2021.

PERSPECTIVES :
à reconduire en 2021.

Prestataires : Associations des Chasseurs à l'Arc du Cher et de la Nièvre (ACAC & ANCA). **Partenaires :** DREAL Bourgogne-Franche Comté, DDT Nièvre & Cher, ONCFS, lieutenants de louveterie, FDC 58 et 18, chasses riveraines locales

CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès

Descriptif de la mesure : *Cette mesure consiste à assister et suivre de manière administrative et technique les acteurs locaux (collectivités, association) qui souhaitent conduire des opérations d'entretien de la végétation de berges, des aménagements de points de vue paysagers, aires de pique-nique ou de stationnements, parcours et/ou places de pêche.*

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Après les communes de la Charité sur Loire (2017-18) et Tracy-sur-Loire (2018-2019), c'est la commune de Pouilly sur Loire sur cette fin 2020 qui a pris l'attache de l'équipe de la réserve naturelle pour entamer une réflexion sur l'entretien de la végétation de ses berges sur un linéaire de près de deux kilomètres.

Suite à deux visites de terrain et compte tenu de la longueur de ce linéaire, sous les conseils du gestionnaire de la réserve naturelle, la collectivité a opté pour la réalisation en 2021 d'une étude de définition de la nature et le principe des interventions qui pourrait être confié à un-e étudiant-e en formation d'aménagements forestiers et paysagers.

Parallèlement, les communes de Tracy sur Loire et la Charité sur Loire suite aux travaux de rattrapage d'entretien paysagers de la végétation des berges et d'implantation de mobilier de détente (table de pique , nique , bancs...) réaliser ces dernières années, sont entrées dans un cycle d'entretien courant léger par broyage annuel différencié de leur linéaire de berges.



L'équipe de la réserve naturelle a suivi ces travaux d'entretien légers de la végétation des berges, veillé au respect des périodes d'intervention en restant vigilant quant au développement des espèces exogènes invasives herbacées qui pourraient profiter de ces perturbations mécaniques liées aux travaux pour proliférer.

Partenaires : Communes de la RNVL

PERSPECTIVES : action reconduite en 2021 ;

MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias

Descriptif de la mesure :

Accueil de groupes spécialisés (techniciens en environnement, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, naturalistes), sur des sujets en lien avec les enjeux de la RNVL et sa gestion

Accueil de médias locaux à nationaux, auteurs, réalisateurs, artistes...

Actions réalisées en 2018-2019 et résultats :

- Entretien, fourniture d'informations et d'images, relecture de textes pour le [Hors-série du Journal du Centre « Faune et flore de la Nièvre »](#) sorti en octobre 2020.

- Accueil d'un photographe, en octobre 2020, pour la préparation d'un tournage dans le cadre de la réalisation d'une vidéo sur la biodiversité des berges commandée par l'Office Français pour la Biodiversité et réalisée par l'Institut National pour la Recherche Agronomique et l'Environnement.

- A noter également : une interview de l'animatrice des sites Natura2000 Loire-Allier sur l'impact du confinement sur la faune a été l'occasion de rappeler les mesures prises pour la préservation des oiseaux nicheurs des grèves (voir Annexe 4).

- Une visite guidée sur la forêt alluviale a été organisée en septembre à destination des membres de l'association Les amis de Pesselières.



PERSPECTIVES: **action** **reconduite en 2021**



OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle

MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN

Descriptif de la mesure :

La participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Actions réalisées en 2020 :

RESEAUX et PROGRAMMES :

Compte tenu du contexte sanitaire liées à la Covid 19, nombreuses rencontres de réseaux de gestionnaires de réserves naturelles et d'espaces naturels ont été annulées. Cette action aura donc été fortement ralentie et réduite pour l'équipe de la RNVL.

Pasto'Loire : L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit de près l'évolution de ce programme et son déploiement entre Nièvre et Cher et plus particulièrement sur la réserve naturelle via action IP2.1.3 entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés.

Natura 2000 : le conservateur et le garde technicien participe à la mise en œuvre de certaines actions de suivis scientifique et naturaliste du Document d'objectifs des sites Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier entre Nièvre et Cher qui répondent également à des actions de la RNVL (suivis sternes, suivi des annexes hydrauliques...)

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire

Descriptif de la mesure :

Les actions de la gestion de la réserve naturelle peuvent répondre et s'inscrivent dans divers programmes de gestion intégrée du cours de la Loire (Plan Loire, SDAGE-contrat de milieu ...) à différentes échelles territoriales. A l'échelle départementale, il s'agit selon les sollicitations de participer aux commissions de gestion d'activités humaines.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :

Le conservateur de la RNVL est membre de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Nièvre (CDCFS) de la Nièvre, en tant que personne qualifiée. A ce titre, il a été amené à donner en 2020 de manière dématérialisé différents avis sur divers sujets de gestion cynégétique .

Au sein de la Mission Inter Service de l'Eau et de la Nature de la Nièvre (MISEN), il représente également la mission « réserve naturelle » et le rapportage des missions de police au sein de cette instance.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la RN

- La préparation et l'animation d'une réunion annuelle du **comité consultatif de gestion**.

Pour 2020, il s'est déroulé le jeudi 8 octobre 2020 sur la commune de la Chapelle-Montlinard. Lors d'une visite de terrain le matin et un complément en salle auront été présentés les actions phares des années 2018 et 2019.



L'après-midi ont été validés les bilans d'activités et financier 2018 et 2019 et le prévisionnel 2020.

Un focus a été fait sur le projet de l'étude « organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome sur la réserve naturelle nationale du Val de Loire » qui sera déployée en 2021.

Ont été également examinés et approuvés :

- les deux projets d'arrêté réglementant le survol de la réserve naturelle et la circulation d'hydroglisseur (Cf. action MS 5.3.4 Proposition de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN)
- la demande de Mme Annie DUMONT pour des recherches archéologique

- La préparation et l'animation de la réunion de la **formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante »**.

Ce groupe s'est réuni une fois en 2020, le 17 septembre 2020 dans la salle du conseil de la commune de Tracy sur Loire. (Cf. fiche action IP 5.4.3 Gestion des sangliers surabondants).

- Le **conseil scientifique** de la RNVL ne s'est pas réuni formellement cette année.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets

Descriptif de la mesure :

En dehors d'action fléchées spécifiquement par le plan, le maintien du relationnel avec les partenaires locaux est assuré par des contacts réguliers du personnel de la réserve naturelle avec les acteurs locaux, riverains et propriétaires à l'occasion de missions de terrain, d'animations, de suivis de projet.

Il s'agit également de suivre des projets que pourraient avoir les acteurs dans ou à proximité de la RN et sur lesquels l'équipe de gestion de la réserve naturelle peut apporter une expertise, une contribution ou un avis.

La participation aux assemblées générales d'associations locales concernées par la réserve naturelle est également l'occasion de rappeler les missions, rôles, enjeux, objectifs et actions de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2020 et résultats :

Suite aux élections municipales un certain nombre d'élus municipaux et communautaires ont changé. Le conservateur et la chargée de communication et d'animation ont donc souhaité consacrer du temps pour rencontrer les nouvelles équipes, leur présenter la réserve naturelle et échanger sur les projets de chacun en lien avec ses enjeux. Dans le même esprit, un rapprochement avec les équipes techniques des communautés de communes a été amorcé.

Ont ainsi été organisés en 2020 :

- un temps de rencontre et d'échanges avec le responsable du pôle environnement et la chargée de mission milieux humides et biodiversité de la communauté de communes Les Bertranges le 23 juillet
- un temps de rencontre et d'échanges avec la chargée du développement touristique et la chargée du développement économique et du marketing territorial de la communauté de communes Les Bertranges le 28 août
- une visite de terrain avec élus et techniciens de la communauté de communes Les Bertranges le 16 octobre (photo ci-dessus)



- une présentation de la réserve naturelle pour les élus de la commission environnement de Pouilly-sur-Loire le 8 juillet

- une présentation de la réserve naturelle pour le conseil municipal de Tracy-sur-Loire le 2 septembre
- un temps de rencontre et d'échanges avec Messieurs le Maire et premier adjoint de la commune d'Herry le 19 août 2020
- Le projet de revitalisation du centre bourg de Pouilly-sur-Loire a été suivi par la chargée de communication et d'animation (trois réunions et entretien téléphonique avec le bureau d'étude).
- Suivi du projet de l'association Loire et Promenade à Pouilly sur Loire (rdv 23/07, présentation en mairie le 18/11) qui a émis des propositions d'entretien de la végétation et d'aménagement des berges d'un chemin. Leurs réflexions pourront être intégrées à l'étude que la commune lancera en 2021 (Cf. action CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès)
- Le conservateur a participé à un atelier de travail organisé par le PETR Val de Loire Nivernais dans le cadre d'une étude d'opportunité d'une éventuelle candidature au label Pays d'art et d'histoire (PETR VLN)
- Enfin, des images ont été transmises à la Ville de Nevers pour la scénographie du nouveau Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations

Descriptif de la mesure :

Certains types de travaux, exercices d'activités et pratiques humaines, prélèvements-introductions d'espèces... sont soumis à différents régimes de déclaration et d'autorisation au titre de la réglementation « réserve naturelle » prévue par le décret de création de la réserve naturelle du Val de Loire et par le code de l'environnement. L'équipe de gestion est sollicitée, consultée et donne des avis et des recommandations auprès des services de l'Etat en charge de l'instruction de ces procédures et de l'élaboration des projets d'arrêtés préfectoraux.

Actions réalisées en 2020 et résultats

Pour 2020, ont fait l'objet d'un régime de déclaration :

- Les travaux d'entretien du lit de la Loire (Cf. action IP1.1.1) par la DDT 58,

- L'implantation complémentaire par la ville de la Charité/Loire d'une passerelle d'accès au bassin d'été et à l'espace de détente sur l'Ile du Faubourg partiellement dans la RNVL et sur des surfaces très artificialisées.



PERSPECTIVES: action reconduite en 2021

MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière

Des actions courantes sont nécessaires à la gestion de la réserve naturelle et mobilisent les personnels de la réserve naturelle. Comme les années passées en 2020, elles se sont principalement composées de :

- La réalisation du bilan d'activités et financier annuel, le montage de la programmation annuelle et du dossier de demande de subventions, l'élaboration et le suivi des plannings de travail du personnel concerné, le suivi des facturations et de la comptabilité.
- La maintenance des outils de travail et des locaux de la réserve naturelle :

Dans le cadre du plan de relance, un projet de restauration et d'amélioration de la thermie des locaux de la réserve naturelle a été élaboré, présenté et accepté.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2021.

ANNEXES

- 1- Calendrier de pâturage réalisé en 2020
 - 2- Compte rendu de réunion du groupe « Chasse et gestion de la faune surabondante
 - 3- Quelques articles de presse 2020
 - 4- Tableaux Prestations d'accueil et d'animation 2020
-

Annexe 1 : calendriers de pâturage réalisé en 2020

Calendrier de pâturage par site Réalisé 2020	Surf (ha) pâturée	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	total Jr pâturés/ site/ an	
A – RNVL_Pont de la Batte-Passy	20														
<i>nb de jour présence/site</i>									10					10	
B- RNVL_Saulières+ DPF	20						⊗								
<i>nb de jour présence/site</i>								31						31	
C- RNVL_Mardelles	30						⊗								
<i>nb de jour présence/site</i>							13							13	
D- RNVL_Mesves/L	40														
<i>nb de jour présence/site</i>															
E- RNVL_Malaga (+Quais de Pouilly)	10					⊗			⊗						
<i>nb de jour présence/site</i>						10	10		1					21	
Privé 1 hors RN	15						⊗								
<i>nb de jour présence/site</i>							7							7	
Privé 2 hors RN					⊗				⊗						
<i>nb de jour présence/site</i>				3	30	21			20	30	2			106	
Privé 3 hors RN	200														
<i>nb de jour présence/site</i>		31	29	28							28	30	31	177	
<i>total SURFACE Ha</i>	320	⊗ transhumance pedestre				⊗ période d'agnelage				total nb de jrs pâturés 2020 :				365	
<i>total SURFACE RNVL Ha</i>	120	total nb de jrs RNVL pâturés 2020 :													75

Annexe 2 : comptes rendus des réunions de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante »



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par : Claire CHAMBREUIL
Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Territoires, Sites et Paysages
Pôle Territoires
Tel : 03 45 83 22 72
Courriel : claire.chambreuil@developpement-durable.gouv.fr

Cosne-Cours-sur-Loire, le 7 décembre 2020

Le Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de
Clamecy
à

Mesdames et Messieurs les membres de la formation
restreinte « Chasse et gestion de la faune sauvage
surabondante » du comité consultatif de gestion de
la réserve naturelle nationale du Val de Loire

OBJET : compte-rendu de la réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune
sauvage surabondante » du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale
du Val de Loire

La séance est ouverte par Laurent VIGNAUD à 10h30 le jeudi 17 septembre 2020, dans la salle du
conseil municipal de Tracy-sur-Loire.

Étaient présents :

Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et Clamecy ;
Laurent DUBOIS, lieutenant de l'ouvèterie dans la Nièvre ;
Philippe de SAINT-PÉREUSE, lieutenant de l'ouvèterie dans le Cher ;
Dominique ROYER, OFB du Cher ;
Jérôme RACLIN, fédération départementale des chasseurs du Cher ;
Cécile COLIN, fédération départementale des chasseurs du Cher ;
Willy GERBAUD, fédération départementale des chasseurs du Cher ;
Claire CHAMBREUIL, DREAL Bourgogne-Franche-Comté ;
Claire GOBLET, DDT du Cher ;
Marie SOYEZ, DDT du Cher ;
Béatrice CHAREYRE, DDT de la Nièvre ;
Nicolas POINTECOUTEAU, conservateur de la RNN du Val de Loire, CEN Bourgogne ;
François POHU, OFB de la Nièvre ;
Bernard PERRIN, fédération départementale des chasseurs de la Nièvre.

Adresse postale : Temis, 17E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANCON CEDEX
Standard : 03 81 21 67 00
www.Bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

1/3

En introduction, la fédération départementale des chasseurs de la Nièvre (FDC 58) réitère sa demande de rétablir la chasse dans le domaine public fluvial de la réserve naturelle et souligne que sa demande écrite aux services de l'État n'a jamais reçu de réponse.

Ndlr : après vérification, un courrier de la fédération adressé en mai 2018 au préfet de la Nièvre a fait l'objet d'une réponse de la DDT en octobre 2018.

La fédération départementale des chasseurs du Cher (FDC 18) demande à être informée des dates de battues administratives et d'interventions à l'arc, et destinataire des rapports de ces opérations.

La FDC 18 souligne que l'ensemble des éléments préparatoires n'a pas été transmis en amont de la réunion. Seuls les bilans des battues administratives et de la fédération du Cher ont été transmis en amont. Les bilans du suivi ornithologique et des interventions des archers sont remis en séance et aucun bilan écrit n'a été transmis pour la fédération de la Nièvre.

Bilan du suivi ornithologique :

Le bilan est détaillé en annexe 1.

La FDC 18 souhaite que quelques années de recul soient rajoutées pour chaque indicateur.

Bilan des interventions des archers :

Le bilan est détaillé en annexe 1.

Les effectifs observés de sangliers sont en baisse cette année, mais il faut rester vigilant compte tenu de la dynamique des populations de l'espèce.

Depuis ces dernières années, la participation des chasses riveraines s'améliore et permet de compléter le dispositif.

La FDC 18 constate le manque d'efficacité de ces interventions, s'interroge sur la pertinence de ce mode de chasse et demande que ces interventions soient supprimées pour être remplacées par des battues administratives.

L'OFB 58 rappelle que ce mode de chasse n'est pas reconnu pour sa capacité de prélèvement mais pour son efficacité à disperser les sangliers, en dérangeant peu les autres espèces, et en favorisant un prélèvement par les chasses riveraines. Le conservateur de la réserve souligne que ce dispositif – moins impactant – a été mis en place pour répondre aux enjeux ornithologiques de la réserve naturelle.

Bilan des battues administratives :

Les bilans sont détaillés en annexes 2 et 3.

Trois battues ont été organisées en début de saison les 7, 13 et 15 novembre 2019, sur les trois secteurs habituels. Pour la fin de saison, trois dates étaient retenues mais, en raison du contexte sanitaire, les deux dernières ont été annulées et seule une battue s'est tenue le 13 mars 2020.

Globalement, le bilan des prélèvements est donc inférieur aux années précédentes mais, une fois les résultats ramenés au nombre de battues, la moyenne reste sensiblement constante.

Bilan des dégâts dus aux sangliers

Le bilan côté Cher est en annexe 4.

On observe une baisse très nette des dégâts agricoles entre 2018 et 2019 mais, encore une fois, compte tenu de la dynamique des populations de sangliers, la pression en termes de dispersion et de régulation doit être maintenue.

La FDC 58 annonce pour la saison 11 prélèvements sur la commune de Mesves-sur-Loire, 11 également sur celle de Pouilly-sur-Loire et 83 sur celle de Tracy-sur-Loire. En termes d'indemnisation côté nivernais, le montant des dégâts sur le secteur de la réserve naturelle représente 3 000 € sur les 14 500 € de l'unité de gestion cynégétique dont elle fait partie.

La formation valide formellement les bilans présentés.

Pour la saison 2020-2021 :

Le dispositif de poussées silencieuses et chasses particulières à l'arc est reconduit. Une plus forte participation des chasses riveraines sera recherchée afin d'optimiser les prélèvements. Il est également nécessaire de rester vigilant sur leur chevauchement avec les battues administratives dont elles peuvent diminuer l'efficacité (en cas d'intervention à des périodes trop rapprochées). Il est convenu d'inscrire dans l'arrêté préfectoral annuel relatif à ces opérations, de privilégier les battues lors de conflit de date, en particulier au printemps.

La FDC 18 demande que des battues administratives soient organisées entre octobre et décembre afin de prévenir les dégâts sur les semis d'automne.

Concernant la diffusion des dates des battues administratives, l'OFB 58 précise que la décision de ne pas diffuser ces dates a été prise par la présente formation il y a quelques années, car l'efficacité de ces opérations était réduite par l'action de certains locaux venus décantonner les populations de sangliers la veille.

Il est convenu que ces dates ne seront partagées qu'avec les présidents des deux fédérations de chasseurs.

Il est convenu également que trois battues seront réalisées avant le 15 novembre 2020, et trois autres entre le 1^{er} et le 31 mars 2021.

La FDC 18 demande que la possibilité de réaliser des battues supplémentaires en fonction des observations, soit envisagée.

Laurent VIGNAUD clôt la séance à 12h20.

Le sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et
de Clamecy



Laurent VIGNAUD

Annexes :

- 1) bilan ornithologique et bilan des archers
- 2) bilan des battues administratives de novembre 2019
- 3) bilan des battues administratives de mars 2020
- 4) bilan des dégâts agricoles de la fédération départementale des chasseurs du Cher

Annexe 4 : quelques articles de presse 2020

Le Berry Républicain – 25 mai 2020

Environnement

En Val de Loire, pendant le confinement, les migrateurs étaient tranquilles pour nicher



Les sternes naines et pierregarin reviennent, chaque année, sur les bancs de sable pour pondre et élever leurs jeunes. © Frédéric Lagon

Le confinement est intervenu au moment où les oiseaux migrateurs viennent dans la vallée de Loire pour se reproduire. Le ralentissement de l'activité humaine était une aubaine pour les sternes, qui apprécient le calme des bancs de sable.

Chaque année, dans la vallée de la Loire, elles viennent se reproduire sur les bancs de sable façonnés par le courant. Pour les sternes naines et les sternes pierregarin, le ralentissement de l'activité humaine pendant l'épidémie de Covid-19 a procuré un surcroît de calme bienvenu.

« Le confinement est arrivé à une période importante, celle de la reproduction, explique Florence Delaroche, chargée de mission du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, animatrice des sites protégés Natura 2000 de l'axe Loire-Ailier. Un certain nombre d'espèces migratoires revient au printemps, notamment les oiseaux qui nichent sur le sable, dont les sternes. »

Les sternes sont « très sensibles au dérangement »

L'absence de l'humain sur les rives du fleuve pendant deux mois n'a pu qu'être profitable à ces oiseaux pêcheurs au plumage blanc et au vol léger. D'ordinaire, ils n'apprécient guère sa présence. « Les sternes forment de grandes colonies et sont très sensibles au dérangement, précise la chargée de mission du Conservatoire. Si des gens approchent, ils provoquent l'envol des adultes. C'est un risque pour leurs œufs, qui ne sont alors plus protégés de la chaleur, très forte sur le sable. Qui plus est, ceux-ci sont à même le sol et, du fait de leur couleur, on peut ne pas les voir. »

Les sternes restent au bord du fleuve jusqu'à l'été, le temps que leurs jeunes soient aptes à prendre leur envol. L'impact du confinement sur elles reste encore difficile à quantifier. « Il n'y a pas beaucoup de données, car les naturalistes étaient, eux aussi, confinés, souligne Florence Delaroche. Mais, sur des sites qui se sont soudain retrouvés vides d'être humains, il y a potentiellement des installations de nids. » En plus des zones de nidification déjà connues où les volatiles aiment venir d'année en année, signalées aux promeneurs par des panneaux et interdites d'accès – l'une d'elles se trouve près de Léré.

Du reste, le confinement a, aussi, apporté de la tranquillité aux oiseaux communs. « Dans les sentiers où il y a du passage et où ils ne s'installent pas d'habitude, ils ont pu faire des nids. » Ou encore aux grenouilles, crapauds, tritons et salamandres, « qui se reproduisent à cette époque ».

« L'enjeu de cette période, c'est que le retour brutal du bruit, de la présence humaine, peut conduire à un échec de la reproduction. »

FLORENCE DELAROCHE (Chargée de mission du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire)

À présent, le déconfinement peut constituer un danger pour la faune. « L'enjeu de cette période, c'est que le retour brutal du bruit, de la présence humaine, peut conduire à un échec de la reproduction, prévient Florence Delaroche. Il est bon de faire attention, quand on est en voiture, aux animaux pour qui la route était devenue moins dangereuse, de faire moins de bruit quand on est dans la nature, de rester sur les sentiers, de tenir son chien en laisse... »

Le moment peut être propice à la redécouverte de l'environnement, après un calme qui lui a été favorable. « Ces précautions, ce sont des petites choses qui peuvent permettre de voir ce qu'on ne voit pas en temps normal. Ça peut être une aubaine ! C'est l'occasion de se rendre compte qu'il y a beaucoup de vie autour de nous, une nature passionnante et pleine de beauté. »

Le guépier est déjà dérangé. Petit migrateur coloré, le guépier d'Europe aime venir nicher à Maimbray, sur la commune de Beaulieu-sur-Loire, au bord du fleuve, aux confins du Cher et du Loiret. Il est de retour cette année, mais il n'est pas tranquille... « Des dérangements ont déjà été constatés comme les années précédentes », indique Mélanie Baumann, de la Maison de Loire du Cher de Belleville-sur-Loire, toute proche. Avec des communes, des passionnés et d'autres associations, la Maison de Loire travaille à la protection de cette zone et à la sensibilisation du public. Mais le Covid-19 a retardé les opérations. « Il n'a pas été possible de finaliser l'installation en dur de la protection du site avant l'arrivée de la colonie. Nous avons mis en place une installation provisoire : corde, support bois et affiche sur la nidification. »

Vincent Michel

Portrait

Bernard Girard, berger itinérant des bords de Loire : "Le métier m'est tombé sur la tête"



Bernard Girard et le jeune Enzo. © Mathilde Thomas

Cinquième numéro de notre série estivale avec les amoureux de la Loire. Cette semaine, rencontre avec le berger itinérant Bernard Girard.

À l'âge de six ans, Bernard Girard a eu comme un flash. Le petit parisien annonce à ses parents qu'il veut devenir berger. « Le métier m'est tombé sur la tête », s'en amuse-t-il aujourd'hui. Sept ans plus tard, il quitte Aulnay-sous-Bois pour le Cantal afin de concrétiser son fort désir de devenir berger de montagne. S'imaginer en train d'arpenter les reliefs au rythme des moutons l'émerveillait. Mais avant de pouvoir réaliser son rêve, il a dû exercer diverses activités agricoles.

Puis pendant onze ans, il sera berger de montagne dans le Cantal avant de devenir, en 2006, berger itinérant sur les bords de Loire. D'abord dans le Loiret avant d'intervenir, depuis 2013, au sein de la réserve naturelle du Val de Loire, des deux côtés du fleuve entre la Chapelle Montlinard et Pouilly-sur-Loire. « J'ai débuté ma carrière en 1983 en tant qu'agriculteur conventionnel avec des chèvres et des brebis », raconte le moniteur-dresseur de chiens de troupeau. « En 2006, lors d'une formation, on m'a dit que des bergers étaient recherchés afin d'entretenir les bords de Loire. J'ai dit banco. » Et c'est ainsi qu'il s'est retrouvé berger itinérant dans notre secteur.

“ En 2006, lors d'une formation, on m'a dit que des bergers étaient recherchés afin d'entretenir les bords de Loire. J'ai dit banco. ”

Le membre du collectif Past'horizon « aime bien cette vie-là ». Une vie qu'il égrène au rythme de l'appât de ses 220 brebis, de race croisée solognote et suffolk. « Quand je suis arrivé, l'objectif était de reprendre le troupeau composé de 350 brebis solognotes en race pure. Puis j'ai acheté des béliers suffolk que j'ai mis dessus ce qui fait qu'aujourd'hui mes brebis sont croisées avec les deux races. »

La brebis solognote est réputée pour être « rustique », appuie l'éleveur. « C'est une bonne marcheuse et elle mange toute la végétation. » Car les bregigis, le surnom donné aux bêtes en référence au surnom de leur propriétaire, Gigi, marchent de nombreux kilomètres pour se nourrir.

De l'herbe qui se fait très très rare en ce moment. « Depuis quelques années, les périodes de sécheresse sont de plus en plus récurrentes et graves », fait remarquer Bernard Girard. Car si lors de son arrivée dans le centre de la France, le berger trouvait de quoi nourrir toute l'année son troupeau sur les bords de la Loire, ce n'est plus le cas depuis trois ans. « En 2017, je suis parti en Seine et Marne faire une expérimentation dans une exploitation céréalière qui pratique les pâturages de couvert c'est-à-dire que les agriculteurs ressemment une fois la récolte terminée afin de ne pas laisser le sol vierge. »

Départ dans les prochains jours

Et si en 2017, il a quitté les abords du fleuve vers le 25 novembre, l'année suivante c'était un mois plus tôt, au 15 octobre. L'an dernier c'était fin septembre et cette année ce sera dans les tout prochains jours. Toutefois, il ne prendra pas la direction de la Beauce mais d'exploitations céréalières de la région à Bulcy, au Marais-Jardin de la ferme du Montain et à Vielmanay à l'Earl des Ronces.

« Notre rôle est celui d'entretenir les espaces ouverts et d'ouvrir les milieux embroussaillés », appuie l'éleveur. « Il n'y en a plus assez. Cela ne veut peut-être dire que l'on fait bien notre travail », questionne-t-il, bien fataliste malgré tout. « La végétation diminue quand même avec la sécheresse, c'est inquiétant. Tout est sec, il n'y a plus rien à manger. »

“ Avec la sécheresse, les hivers sont de plus en plus longs. ”

Lors des périodes de fortes chaleurs, comme ces derniers jours, Bernard Girard parque ses brebis, dans un enclos grillagé mobile, à l'ombre la journée. « Car quand il n'y a pas de végétation, les brebis n'arrêtent pas de marcher. Pour les garder, il faut qu'il y ait assez à manger. » Alors il les envoie pâturer, deux fois par jour, à la fraîche, le matin de 6 h à 9 h et le soir de 18 h à 21 h, avec ses trois fidèles compagnons à quatre pattes. Les border collies Missa (7 ans), Youne (3 ans) et Plouf (14 mois), qu'il éduque avant de le remettre à un autre éleveur. Mais aussi avec le jeune Enzo, 17 ans, qui pendant toutes ses vacances et en période scolaire les week-ends et les mercredis secondent Bernard Girard.

Le jeune homme se souvient qu'un « jour pendant mes vacances chez ma grand-mère à Mesves, alors que j'avais 11 ans, je suis allé voir à quoi ça ressemblait. Cela m'a plu et je suis revenu voir tous les jours. Et un jour, Bernard m'a dit : viens voir. Je suis revenu et après j'ai même acheté quelques brebis à moi. » Enzo, qui rentrera à la rentrée en terminale bac pro conduite d'élevage au lycée agricole de Cosne-sur-Loire, ne sait pas encore s'il va se diriger vers le métier de berger itinérant comme son aîné mais il souhaite « faire de l'élevage extensif, sans bâtiment, sans complément ».

Retraite dans trois ans et demi

N'étant pas certain d'avoir un repreneur après avoir travaillé pendant deux ans avec sa fille, Bernard Girard diminue chaque année son troupeau de 50 à 80 brebis afin de ne plus avoir de bêtes lorsqu'il prendra sa retraite dans trois ans et demi.

Arrivé au 15 avril, le berger itinérant, qui vit dans sa caravane installée à proximité de l'enclos des brebis, est reparti vendredi d'Herry pour Pouilly avant de faire une petite étape demain à Mesves avant de rejoindre Bulcy. Pour y passer l'hiver. « Avec la sécheresse, ils sont de plus en plus longs », souligne-t-il. En attendant le retour des beaux jours et de l'herbe en bord de Loire, au printemps prochain, si la météo ne fait pas trop de caprices.

Mathilde Thomas

Ciné-cyclo sur la plage le 18 septembre



Un ciné écolo en plein air. (PHOTO : ASSOCIATION CINÉCYCLO)

■ Le Loire en arrière-plan, les pieds dans le sable, le nez au vent, optez pour le cinéma au grand air « ligérien » vendredi 18 septembre, à 19 h 45, sur la plage du quai Clemenceau. Un scénario concocté par la Réserve naturelle et Cinécyclo.

Originalité de « couleur verte » : il faut pédaler pour pouvoir projeter le film. « Mollets musclés et volontaires » seront donc les bienvenus pour la bonne cause...

Au programme, un petit film d'animation en apéro avant la projection du documentaire *Trois colibris sur la Loire* réalisé par

Jean-Etienne Frère. Trois drôles d'oiseaux, Amandine, Clément et Antoine trois jeunes se sont lancés le défi de descendre la Loire en canoë du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à Saint-Nazaire. Parallèlement, ils ont « prêté » leurs services à des associations ligériennes pour nettoyer les berges, faire du ramassage solidaire et rencontrer les riverains.

N'oubliez pas vos chaises et vos coussins pour vous installer comme à la maison...

Infos pratiques.

Renseignements au 06.78.06.04.70,
ou e-mail : « reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr ».

Environnement

Nettoyer en canoë !

Samedi 19 septembre, la Réserve naturelle organise une matinée de nettoyage des bords de Loire en canoë entre Tronsanges et La Charité. Pensez à vous inscrire !

Comment allier l'utile à l'agréable ? La Réserve Naturelle propose de nettoyer les bords de Loire en canoë entre Tronsanges et La Charité-sur-Loire ! Outre le plaisir de flâner à coup de pagaies, on peut atteindre des endroits inaccessibles à pied et les nettoyer de leurs déchets. Et malheureusement, on trouve toujours quelque chose...

Samedi 19 septembre, allier l'utile à l'agréable !

« Qui n'a jamais croisé au détour d'un chemin ou d'un chenal, un papier, une canette voire un pneu ? Non seulement ces déchets nous gâchent le plaisir d'admirer nos magnifiques paysages ligériens, mais ils sont de véritables fléaux pour la biodiversité », constate



Une petite balade au fil de l'eau à la recherche des déchets. (PHOTO - PAVILLON DU MILIEU DE LOIRE)

amèrement Nicolas Poin-tecou-teau, conservateur de la Réserve naturelle du Val de Loire.

En effet, il faut savoir que les bouteilles abandonnées peuvent devenir de redoutables pièges à insectes, lézards et petits mammifères. Les sacs plastiques causent des occlusions intestinales à certains carnivores alléchés par quelques restes alimentaires et les fils nylon

s'entourent autour des pattes de certains oiseaux...

L'opération date de 2019. Les conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire, en partenariat avec le Pavillon du Milieu de Loire et divers acteurs nautiques se sont mobilisés en créant l'événement « Nettoyons la Loire en canoë ». « L'an dernier, trois opéra-

tions, totalisant 24 km de long, avaient permis à 43 participants de ramasser 8 m³ de déchets triés et si possible recyclés, grâce au partenariat avec les collectivités », explique le conservateur.

Donc si le cœur et les bras vous en disent, inscrivez-vous pour la matinée du samedi 19 septembre au 06.78.06.04.70 ou sur reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr.

Nettoyage de la Loire... en canoë



Une petite pause pour des participants motivés. © Droits réservés

Une opération Loire propre, organisée par le Bureau de gestion de la réserve naturelle du Val de Loire, s'est déroulée samedi dernier,

Partis de Tronsanges dans six canoës, dix adultes et deux enfants ont répondu à l'invitation. Au gré des rencontres, ils ont pu collecter des déchets de toute sorte, en particulier échoués sur des îles ou dans des endroits difficilement accessibles. Avec, au final, une récolte plutôt maigre, en comparant avec l'an dernier, ce qui ne justifie certes pas de relâcher son attention.

Car ces déchets sont de véritables fléaux pour la biodiversité. Les bouteilles abandonnées peuvent devenir de redoutables pièges à insectes, lézards et petits mammifères ; les sacs plastique, occasionner des occlusions intestinales à certains carnivores alléchés par quelques restes alimentaires et les fils nylon, s'entourer autour des pattes de certains oiseaux. Sans oublier ceux qui peuvent également polluer le sol ou l'eau.

En partenariat avec les Bertranges

Céline est venue, pour cette balade environnementale, à sa manière : « Je cherchais à faire quelque chose... pour les Journées du Patrimoine », amenant dans son sillage une amie, Marie, qui a dit oui tout de suite. Car si, lors de ces Journées du Patrimoine, on aurait plutôt tendance à penser châteaux et autres monuments historiques, le patrimoine naturel y trouve toute sa place. Une opération qui a été organisée en partenariat avec la Communauté de communes des Bertranges et les deux conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire. Un amoureux de la Loire, Yvan Thibaudat, loueur de canoës à Saint-Satur, a prêté les embarcations. Et parmi les participants, Éric Jacquet, maire de Chasnay et vice-président chargé de la gestion et valorisation des déchets.

Annexe 5 : accueil et pédagogie 2020

Fréquentation

	Nombre	Méthode d'estimation - Remarque
En fréquentation libre sur la RN	3633	estimation minimum d'après relevé éco compteur sur trois sentiers de découvertes (du 1er janvier au 31 décembre 2021) +16% par rapport à 2019
En visite guidée sur la RNVL	605	-84% par rapport à 2019
Au centre d'accueil (Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire)	1311	-40% par rapport à 2019
% de la réserve ouverte aux visiteurs	80 %	environ 20 % de propriété privées + environ 0,5 ha interdit temporairement d'accès en 2018 (du 22 mai au 28 mai)
Nombre total de visiteurs	8906	

Provenance des visiteurs libres

	Visiteurs libres sur site (enquête usagers 2013)	Visiteurs libres individuels Pavillon du Milieu de Loire 2018
Des départements Nièvre et Cher	78 %	94 %
D'un autre département de la région	0 %	
D'une autre région	20 %	
De l'Etranger	2 %	6 %

Catégories de visiteurs dans le cadre d'actions d'animation

Part de chaque catégorie de public / Animations (hors visiteurs libres et centre d'accueil)	RNVL	PML ²	CenCVL	Autres	Total
Scolaire du primaire et maternelle		5,1 %			4,3 %
Scolaire du collège					
Scolaire du lycée					
Groupes jeune public (hors scolaire)		49,4 %			41,5 %
Groupe d'étudiants		2,8 %			2,3 %
Groupes gestionnaires/scientifiques					
Groupes public handicapé					
Autres groupes (association...)		3,9 %			3,3 %
Grand public	100 %	38,8 %			48,6 %

Animations	Nombre d'interventions				Nombre de personnes touchées					
	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total
Animation 2020										
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)		3			3		40			40

² Le Pavillon du Milieu de Loire propose des animations sur des thématiques environnementales et sur un territoire de plus en plus larges. Seuls les animations sur des thématiques liées à la nature et réalisées sur les sept communes de la réserve naturelle sont comptabilisées ici, car elles participent à l'objectif de sensibilisation des usagers et riverains sur les enjeux de préservation du patrimoine naturel.

Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)		22			22		251			251
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)		1			1		20			20
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	7	17		1	24	97	197			294
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information										
Maraudage										
TOTAL	7	43			50	97	508			605

RNVL : Réserve Naturelle du Val de Loire. PML : Pavillon du Milieu de Loire. CenCVL : Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25